

- Un éditorial de Claude Lemelin : après les 100.000 emplois, les cinq milliards d'investissements (page 4)
- Le Conseil supérieur de l'éducation souligne la situation alarmante de l'enfance exceptionnelle (page 3)
- Les chauffeurs de taxi paralysent la centrale téléphonique des sociétés Diamond et Veteran (page 3)

la météo

Généralement nuageux avec possibilité d'averses. Maximum 70.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

VOL. LXI - NO 202

Montréal, lundi 31 août 1970

10 CENTS

LES TROIS GRANDS SERONT TOUCHÉS

Vote de grève dans l'industrie de l'auto

WINDSOR (CP) - Les membres du syndicat des travailleurs unis de l'automobile se sont prononcés hier en faveur de la grève...

et du Québec (Sainte-Thérèse). Un porte-parole du syndicat, M. Jerry Hartford, n'a révélé aucun résultat précis du vote de grève...

grands de l'automobile prennent toutes fin le 14 septembre et que le droit de grève est acquis aux travailleurs dès le 15 septembre.

pour sa part, se réunit mercredi pour examiner l'offre patronale. "Par expérience, a dit M. Hartford, une cible et une date seront sans doute désignées dès jeudi.

"Nos bénéfices marginaux sont différents des leurs en certains cas", a toutefois déclaré M. Hartford.

M. Hartford a précisé qu'environ 13.000 membres du syndicat impliqués par la grève sont aux usines de la Chrysler (Windsor, Etobicoke et Ajax), 13.000 aux usines de la Ford (Oakville, Niagara Falls, Bramalea, Talbotville et Windsor).

Nouveau délai

Le représentant israélien est retenu à Tel-Aviv

JERUSALEM (D'après l'AFP) - Le représentant israélien auprès de M. Jarring sera retenu en Israël toute la semaine, retardant ainsi une nouvelle fois la poursuite des conversations...

délégations du Conseil mondial de la paix, que les batteries de fusées dont parle Israël aient été installées après le cessez-le-feu et s'en est pris aux déclarations de ministres israéliens...

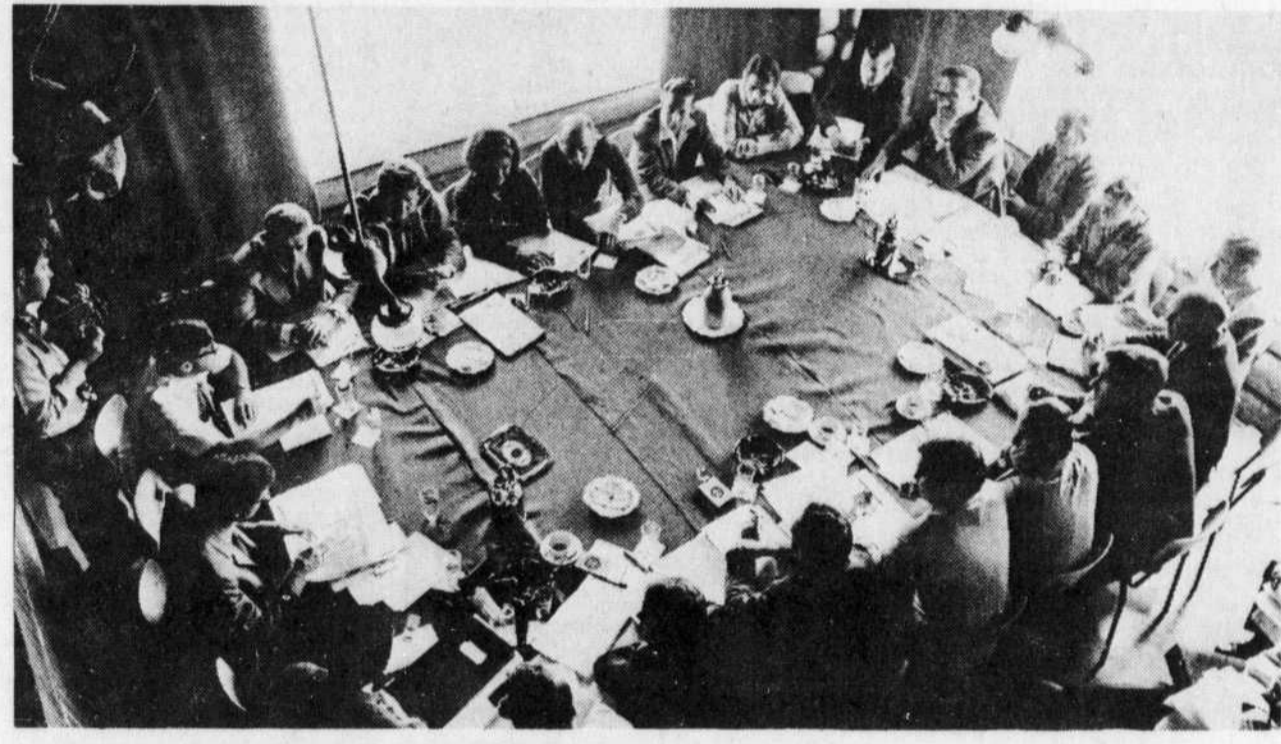
Les tories

s'interrogent sur l'état de leur parti

Le parti conservateur s'interroge et le leadership même de M. Robert Stanfield n'échappe pas, semble-t-il, à cette remise en question. Samedi dernier, le Herald de Calgary dévoilait les grandes lignes d'un rapport préparé par l'exécutif national du parti il y a deux mois.

Le gouvernement israélien, siégeait hier à la fois en qualité de Comité de défense nationale (avec la participation du chef de l'état-major, le général Haim Bar-Lev) et de Conseil des ministres (M. Joseph Tekoah, ambassadeur d'Israël à l'ONU était présent) a décidé de reprendre demain ses délibérations en conseil extraordinaire.

Le contrôle de l'acte médical Québec est prêt à certaines concessions



Les ministres réunis autour de M. Bourassa dans le grand salon du pavillon de chasse à Lac-à-l'Épaulé.

C'est par la négociation - et certaines concessions au chapitre du contrôle de l'acte médical - que le gouvernement libéral se propose de conjurer la menace de grève des médecins-spécialistes...

Le congrès approuve le programme

Le FRAP fourbit ses armes

par Gilles Léveillé Le Front d'action politique des salariés de Montréal (FRAP) a terminé hier le premier congrès de sa jeune histoire...

en particulier M. Paul Cliche à la présidence. Le congrès s'est aussi donné des priorités en vue d'une action à mener après la tenue des élections...

sant ainsi, le FRAP veut dépasser les limites d'une activité uniquement électorale et faire peser le poids du pouvoir populaire dans toutes les sphères de la vie du travailleur.

Les postes

La médiation se poursuivra

OTTAWA (d'après CP) - Même si elle devait prendre fin hier soir, la médiation de M. Thomas O'Connor dans le conflit des postes se poursuivra une journée ou deux de plus.

qu'à hier pour accomplir son mandat, et M. Trudeau a dit que la médiation pouvait durer sept ou dix jours. Cet effort ultime pour amener les parties à s'entendre a commencé le 20 août dernier.

Le programme politique du FRAP sera marqué du sceau de la décentralisation des services municipaux au niveau du quartier. Dans tous les thèmes, en effet on retrouve cette préoccupation de ramener plus près du citoyen et du quartier qu'il habite la prise de décision et l'exécution des services...

au gré du temps

Pêcheurs unis

Des jeunes qui ont occupé une réserve de pêche en Gaspésie passeront devant les tribunaux. Pourquoi faire intervenir des magistrats dans cette cause? Par leur geste, les inculpés ont déjà jugé une société dite juste qui, elle-même, condamne à l'avance ceux qui n'ont pas un patrimoine d'argent ou de relations leur permettant d'accéder aux biens réservés.

Violence à Amman

D'autre part, la capitale jordanienne a connu dimanche soir une nouvelle explosion de violence, la plus importante depuis les sanglants affrontements de juin entre Jordaniens et Palestiniens.

Cannabis et haschich

Deux coups de filet spectaculaires

LYON, France (d'après AFP) - M. August Males, l'un des deux pilotes américains dont l'avion a été saisi samedi après-midi à l'aérodrome de Lyon (France) avec à son bord 600 livres de cannabis, a révélé à la police que c'est au Canada, terme de son voyage, qu'il devait toucher \$25.000 pour frais de transport.

Ce n'est qu'après leur départ qu'il a révélé à Clemons qu'ils se rendaient à Karachi (Pakistan), où ils sont effectivement restés huit jours. D'après Males, la drogue, qui se présente sous forme de pains entourés de plastique et qui était enveloppée dans des journaux de langue arabe, a été placée dans l'avion à leur insu.

L'avion se dirigeait vers les Etats-Unis, après une dernière escale en Ecosse. La police française a des doutes sur la véracité des déclarations des deux Américains qui affirment avoir toujours ignoré la nature de leur cargaison.

Des avions et hélicoptères prenaient l'air à partir du Liban et de Chypre et rejoignaient le bi-moteur. Après avoir refusé d'obtempérer à toutes les sommations, les pilotes de l'avion étaient contraints, sans doute à court de carburant, de se poser en Crète.



LÉVESQUE

comme groupe, seront toujours et irrémédiablement contre la souveraineté du Québec...

Le chef du Parti québécois a répété qu'il se donnait encore quelques semaines pour prendre sa décision...

Il apparaît donc clairement aux yeux du chef du Parti québécois que les Canadiens français peuvent seuls, sans compter sur quiconque...

Après sa brève allocution M Lévesque a dit que le reste de l'objet des vives supplications de la part des péquistes...

Une femme en larmes, abordant résolument le chef péquiste, lui a crié: "Il ne faut pas, il ne faut surtout pas!"

Mais René Lévesque venait de tout expliquer. "Je me demande, avait-il dit, si je suis celui qui pourra le mieux à l'avenir établir le contact avec les jeunes..."

M. Lévesque a dit qu'il aurait peut-être mieux fait de se taire et de ne jamais parler de ses hésitations...

Ces derniers lui ont certainement fourni une réponse non équivoque tant à Joliette que dans les autres comtés...

Le chef du PQ a déclaré au Devoir par la suite que jamais "ni de près, ni de loin, il avait senti au PQ un quelconque désir de le voir partir"...

cas; quelquefois, on procéderait à l'enquête du client dans la salle d'attente, au comptoir, devant tout le monde...

LE PLUS Suite de la page 4 temps entre la rédaction de ses propres textes et la coordination du travail de ses collaborateurs...

QUÉBEC chés à définir les modalités de la position qu'adoptera le gouvernement au cours de la prochaine conférence constitutionnelle...

La réunion du Lac à l'épaula à permis aux ministres présents d'exposer les problèmes qui se posent dans leurs secteurs respectifs...

COUP DE FILE Les autorités grecques, qui avaient été alertées, ont laissé l'avion atterrir sur le petit aérodrome d'Héraklion...

Appréhendés, les cinq passagers se sont réclamés de la citoyenneté américaine et ont refusé de parler.

Ces personnes sont: le pilote John Moor, 41 ans, le co-pilote Philippe Amos, 30 ans, et les passagers Kenneth Connell, 28 ans, David Vandell, 30 ans, et Robert Black, 29 ans.

Les autorités grecques sont entrées en contact avec le bureau fédéral américain de lutte contre la drogue afin d'étudier les ramifications de l'affaire.

LES ASSISTÉS Suite de la page 3 précèdent eux-mêmes sur-le-champ au règlement de ces cas; cette proposition aurait été refusée catégoriquement par les fonctionnaires.

Les manifestants ont donc décidé de continuer leur occupation tant que les quatre cas ne seront pas réglés et ils ont l'intention de surveiller de près, à l'avenir, le fonctionnement du bureau de Longueuil.

Les manifestants ont aussi remis nier aux journalistes, une longue liste de cas précis où il y aurait eu injustice résultant de l'inefficacité, de l'arrogance et de l'atteinte à la dignité humaine qui précéderait au bureau du bien-être social de Longueuil.

Il arrive justement que les médecins critiquent en ignorance de cause ce programme, car il est bien évident que l'application de cette réforme, non utopique en soi, devra être appliquée d'abord à la base...

Une période d'interim entre un régime salarial global et le régime actuel de rémunération à l'acte interviendrait ainsi, et c'est la situation qui se retrouve dans plusieurs pays, comme la Suède, certains cantons de la Suisse, etc...

Les citoyens doivent également se souvenir qu'une société, de même que les techniques médicales évoluent au pas de course de nos jours, et que des considérations jugées primordiales, dans le contexte présent, pourront ne plus satisfaire nos successeurs.

Il est bien évident que le travailleur doit hausser son standard de vie et être revalorisé dans son travail.

Il appartient donc au public de ne pas fausser les objectifs de base. C'est par la création d'emplois rémunérateurs, c'est-à-dire d'emplois dans l'industrie secondaire à développer au Québec, qu'un relèvement économique de la nation et, par là, un abaisse-

ment de cette tare héréditaire du chômage à 8 et 10% chez nous, se dessinera et qu'on évitera des conflits graves de classes.

Ottawa révisera la loi des faillites Débusquer l'administrateur derrière la façade anonyme

Lucien Langlois

M. Lucien Langlois, rédacteur en chef de Montréal-Matin, est décédé samedi à l'âge de 54 ans d'une crise cardiaque.

M. Langlois avait débuté dans le journalisme en 1948. Bachelier es arts et diplômé en relations industrielles de l'école des Hautes études commerciales, il avait été nommé rédacteur en chef de Montréal-Matin en 1962 et, en 1967, avait mérité le prix annuel de journalisme Olivier Asselin, décerné par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Il laisse dans le deuil outre son épouse (née Jeanne Barabé) quatre filles, Luce (Mme Bernard Brisset des Noss), Michèle, Marielle et Françoise, son frère Gaston Langlois, publicitaire, quatre sœurs, Mme veuve Gérard Oteau (Antoinette), Mme Claude Bellefeuille (Pauline), Mme Jean De Cesare (Denise), Mme Maurice Sylvestre (Hélène), sa belle-mère, Mme Auroré Barabé, ses beaux-frères et belles-sœurs, Mme Gaston Langlois (Madeleine Hamelin), M. et Mme Albert Dagenais (Laurette), M. André Préfontaine, M. et Mme René Le-

febvre (Claire), Mme veuve Aimé Proulx (Gilberte), M. et Mme Raymond Primeau (Lucille), M. et Mme Marcel Dufour (Mimi), M. et Mme Gérard Primeau (Jacqueline), M. Jean-Paul Barabé ainsi que ses oncles et tantes et ses nombreux neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée au salon Urgel Bourgie, angle Décarie et Notre-Dame-de-Grâce. Les funérailles auront lieu mercredi après-midi à 2 h, en l'église Saint-Léon de Westmount et l'inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Le reporter devenu rédacteur en chef J'ai connu Lucien Langlois au début des années 50 quand, jeune reporter au défunt Le Canada, je me déplaçais en ville sur le siège arrière de la puissante moto de mon confrère, reporter déjà chevronné à Montréal-Matin.

Avec lui, grâce à ses conseils, relisant les textes qu'il écrivait, j'ai appris à décrire des faits et des réalités, à dépendre des climats, à rendre compte de situations. S'il m'a enseigné à être un témoin sans devenir un simple notaire de l'actualité, j'ai aussi appris de lui (et de quelques autres) qu'un journaliste doit toujours conserver son état de curiosité, sa faculté d'étonnement et d'émerveillement, son aptitude à l'indignation.

Reporter en 1948, il n'avait pas cessé de l'être en 1970. Ce qui rendait le rédacteur en chef exigeant, parfois impitoyable envers ses collaborateurs. Dès son entrée dans le journalisme, il avait déjà et il aura eu jusqu'à sa mort, la nostalgie du quotidien parfait, celui qu'on ne réalise jamais tout à fait mais qui pousse au dépassement, à l'effort inlassable.

A l'équipe de "Montréal-Matin", à Madame Langlois et à ses filles, nous offrons nos condoléances. Toute la profession partage leur deuil. Michel ROY

ALTITUDE 737

Faites un peu de sport à l'heure du lunch. Faites l'ascension de la Place Ville-Marie jusqu'à Altitude 737. Arrivé au but, 45 étages plus haut, servez-vous au plus somptueux des buffets en ville pour \$4.75 seulement. Réservation: 861-3511

Laissez le reste du monde à vos pieds.



Au premier de cordée: vous trouverez l'ascenseur d'Altitude 737 dans le hall central de la P.V.M.

vous trouverez l'ascenseur d'Altitude 737 dans le hall central de la P.V.M.

vous trouverez l'ascenseur d'Altitude 737 dans le hall central de la P.V.M.

vous trouverez l'ascenseur d'Altitude 737 dans le hall central de la P.V.M.

vous trouverez l'ascenseur d'Altitude 737 dans le hall central de la P.V.M.

vous trouverez l'ascenseur d'Altitude 737 dans le hall central de la P.V.M.

vous trouverez l'ascenseur d'Altitude 737 dans le hall central de la P.V.M.

vous trouverez l'ascenseur d'Altitude 737 dans le hall central de la P.V.M.

vous trouverez l'ascenseur d'Altitude 737 dans le hall central de la P.V.M.

vous trouverez l'ascenseur d'Altitude 737 dans le hall central de la P.V.M.

L'ANGLAIS chez L.P.S.

Cheez L.P.S. vous bénéficiez des méthodes les plus modernes, des techniques les plus efficaces et des systèmes les plus perfectionnés. Faites, sans engagement, un essai gratuit.

Tous les cours L.P.S. sont déductibles de l'impôt. De 9 heures à 21 heures

LANGLOIS, Lucien. A Montréal, le 29 août 1970 à l'âge de 54 ans, est décédé Lucien Langlois, rédacteur en chef du Journal Montréal-Matin épouse de Jeanne Barabé. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 septembre. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourgie, 3860 boul. Décarie, angle Ave. N.-D. de-Grâce à 1 heure 30, pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount où le service sera célébré à 2 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACROIX, A Québec, le 30 août 1970, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Wilfrid Lacroix, époux de Dame Marthe Roberge, architecte et ex-député de Québec-Montmorency. Père d'Huguette (Mme Robert Grenier) il laisse dans le deuil ses petits-enfants: Vincent, Sylvie et Maxine. Il était le frère de José (Mme Alfred Nadeau), d'Yvonne (Mme Charles Morin) et le beau-frère de Mme Jean-Charles Noreau, de Coaticook et de M. et Mme Aristide Roberge, du Lac Mégantic et de M. et Mme Antonin Roberge, du 420 Rearmonth (Québec).

Les funérailles auront lieu mardi, le 1er septembre. Le convoi funéraire partira du funérarium Germain Lépine Ltee, No 1584, Chemin St-Louis à 12h45 pour se rendre à l'église St-Dominique où le service sera célébré à 16 heures. Et de là au cimetière Saint-Charles, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES COURS DU SOIR OFFERTS EN 1970-1971

FORMATION GÉNÉRALE Éducation de base: 1ère à 4e année — Présecondaire: 5e à 7e année — Secondaire I et II: 8e et 9e années — Secondaire III et IV: 10e et 11e années — Secondaire V: 12e année.

CONVERSATION (langue seconde) Anglais — Français — Espagnol.

CULTURE POPULAIRE Personnalité féminine I, II — Décoration intérieure — Art culinaire I, II — Couture I, II, III — Budget — Psychologie de l'enfant, de l'adolescent, du couple — Vie sexuelle — Famille d'aujourd'hui — Ce qui se passe en éducation — Citoyen face au pouvoir — Loi et vie courante — Économie québécoise — Relations humaines — Art de vivre — Comment parler en public — Musique I, II (Initiation) — Arts plastiques I, II — Reliure I, II — Botanique — Bricolage — Automobile pour tous I, II — Pays et voyages — Montréal, cette inconnue I, II.

FORMATION PROFESSIONNELLE SECRÉTARIAT ET COMMERCE: commis-dactylo, commis-comptable, sténographie bilingue, sténographie française, vente, secrétariat médical, secrétariat juridique, Dactylographie, seulement.

ADMINISTRATION DES PETITES ENTREPRISES: Comptabilité administrative, administration du commerce de détail, vente au détail, gestion du personnel, achat, financement et les impôts, marketing dans les entreprises de service.

CHAUFFEURS DE TAXIS — COURS DE MÉTIERS. INSCRIPTIONS: 9-10-11 et 14-15 sept. 1970 entre 7 h p.m. et 9 h. p.m. Renseignements: 525-2531 Dépliant envoyé sur demande

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC à Montréal Éducation permanente Service du perfectionnement des maîtres

SESSION D'AUTOMNE Période d'inscription pour les diplômés suivants: Brevets d'enseignement spécialisé Brevet "A" Brevet "B" Certificat d'études pédagogiques Diplômes I, II ou III (section technique) Se rendre entre 14 h et 21 h au: Pavillon Sainte-Marie Théâtre du Gesù 1200, rue de Bleury Montréal 111, Qué. DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 11 SEPTEMBRE 1970 Seuls les étudiants ayant suivi des cours au Centre d'études de transition durant l'année 1969-70 ou à la session d'été 1970 pourront s'inscrire à cette session. Les candidats qui ont présenté un dossier avant le 1er juillet 1970 et qui ont été admis pourront également s'inscrire. Lors de l'inscription, prière de présenter le dernier bulletin reçu ou la feuille de route. DÉBUT DES COURS: SEMAINE DU 5 OCTOBRE 1970

Le CSE déplore l'irresponsabilité du ministère devant la situation de l'enfance exceptionnelle

par Gilles Provost

Le Conseil supérieur de l'éducation a rendu public hier un rapport soumis au ministre de l'éducation il y a quelques jours et dans lequel il décrit la situation inacceptable réservée aux enfants exceptionnels dans le système scolaire québécois.

● seulement un enfant exceptionnel sur dix reçoit une formation appropriée au Québec. A Montréal la proportion est de 1/5.

● Le ministère de l'éducation n'a aucune politique dans ce domaine, malgré l'ampleur des besoins. Il met ainsi en question le droit de tous, même des anormaux, à une éducation valable.

● En 1968, seulement 25% des commissions scolaires prévoient des mesures spéciales pour les surdoués. Dans la majorité des cas, cela se limitait à "sauter une année".

● Il n'y a que 49 responsables de services aux inadaptés dans les 900

commissions scolaires de la province.

● Les cours pour inadaptés sont tellement inadéquats qu'ils amènent plusieurs élèves à régresser plutôt qu'à progresser. Dans bien des cas, les cours "professionnels" sont dévalorisés par un grand nombre d'inadaptés.

● Les cours pour inadaptés se limitent le plus souvent à un allègement des programmes réguliers. Il est extrêmement rare que des commissions scolaires aient institué une pédagogie particulière et spécialisée en fonction des divers groupes d'exceptionnels (aveugles, sourds, déficients mentaux, défavorisés socio-culturels, surdoués, retardés pédagogiques, etc.).

● Le ministère de l'éducation n'exerce aucun leadership dans le domaine mais il a des normes financières telles que l'expansion des cours aux exceptionnels en est entravée.

● Seulement 10% des enseignants

pour enfants exceptionnels ont une formation universitaire. La majorité n'ont que le minimum légal, soit un brevet "B".

Le Conseil supérieur de l'éducation demande donc au ministère de mettre sur pied une classification précise et complète de tous les enfants exceptionnels ainsi qu'un inventaire des besoins. Il lui demande aussi d'adopter publiquement le plus tôt possible une politique claire sur la question. Il pourrait notamment rédiger le livre blanc récemment rédigé, par exemple.

Des centres de dépistage permanents, équipés de façon moderne et animés par du personnel à plein temps, devrait aussi être mis sur pied, affirme le rapport. Chaque enfant devrait avoir un dossier cumulatif incluant toutes les données nécessaires.

Si l'intégration des inadaptés à la vie générale est un idéal, elle ne doit pas

se faire à n'importe quel prix, dit-on aussi. Disperser les exceptionnels dans les classes régulières n'est pas une solution, non plus que la simple suppression des cours trop difficiles, affirme-t-on. Au contraire, il faudrait laisser les exceptionnels dans les classes communes mais en leur donnant quelques cours spécialisés qui répondraient plus spécialement à leurs besoins.

En vue d'assurer les ressources suffisantes, le rapport recommande aussi d'assouplir davantage des normes budgétaires des commissions scolaires, de prévoir un service pour l'enfance exceptionnelle dans chaque commission scolaire régionale, de lui donner un véritable "responsable" et non un simple "conseiller" comme le prévoit le nouvel organigramme.

En vue de mettre fin à la dispersion des ressources et à l'incapacité des petites commissions scolaires locales à assurer de tels services, le conseil recommande le regroupement des commissions scolaires dans les plus brefs délais.

Tels sont les points saillants du rapport du Conseil supérieur de l'éducation. Récemment accusé de "manquer de leadership" par le ministre, cet organisme consultatif vient pourtant de tracer un tableau saisissant de la situation de l'enseignement aux enfants exceptionnels du Québec. Le rapport du CSE contient aussi 35 propositions concrètes et constructives pour mettre fin à l'incurie gouvernementale et locale dans ce domaine.

Divisé en trois parties, le mémoire du conseil supérieur de l'éducation étudie d'abord le problème dans son ensemble en essayant d'en mesurer l'ampleur. Il présente ensuite un ensemble de mesures spécifiques pour remédier à la situation. Finalement, il tente de répartir les responsabilités dans ce domaine entre le ministère de l'éducation, les autres ministères et les autorités locales.

Le rapport commence par montrer qu'entre 10% et 20% de la population scolaire actuelle (1,500,000 étudiants) aurait besoin de cours spéciaux. La proportion de ceux qui présentent des déviations socio-affectives, par exemple, est de 2% du nombre total, soit environ 30,000 enfants. Or le système scolaire actuel n'en intègre que 2,799. Les autres sont laissés pour compte ou bien encombrant les classes régulières, causant un énorme gaspillage de temps et d'énergies pour tout le monde.

Après avoir déploré l'absence de leadership du ministère de l'éducation dans le domaine des programmes pour enfants exceptionnels (il se serait contenté de reconnaître les expériences locales), le conseil supérieur de l'éducation recommande la mise au point de programmes vraiment spécialisés faisant appel à toutes les ressources de la psycho-pédagogie.

Cela implique, incidemment, une meilleure formation des enseignants, de meilleurs cours à cet effet dans les universités et une plus grande coordination inter-universitaire. Là encore, le CSE demande au ministère de prendre ses responsabilités et de mettre au point les mesures qui s'imposent! Il faut surtout éviter, précise-t-on que la pénurie de maîtres conduise à une baisse des standards dans leur formation.

La guerre du poulet éclate entre la C.-B. et l'Alberta

EDMONTON (PC) — Le gouvernement de l'Alberta a demandé au gouvernement fédéral de réclamer un avis de la Cour suprême au sujet de la légalité d'une décision prise par la Colombie-Britannique concernant les poulets à frir en tirant dans cette province.

Depuis lundi dernier en effet, la Colombie-Britannique exige un permis spécial de vente pour les poulets à frir venant des autres provinces et demande que les détaillants de poulets à frir indiquent la provenance des produits qu'ils mettent en vente.

Selon le ministre albertain de l'agriculture, M. Henry Ruste, ces nouveaux règlements ont sérieusement compromis les expéditions de poulets à frir de l'Alberta vers la région de Vancouver. Le gouvernement de cette province des Prairies juge qu'il y a là une sérieuse entorse au commerce inter-provincial.

Si toutes les provinces font de même, déclare M. Ruste, la confédération sera vite balkanisée en 10 régions". Le ministre albertain de l'agriculture en plus de s'adresser au gouvernement fédéral a pris contact avec les ministres de l'agriculture de la Saskatchewan et du Manitoba sans compter celui de la Colombie-Britannique.

Pour mettre tout cela en marche avec l'urgence nécessaire, on demande que le ministère fasse plus que nommer un responsable provincial de ces questions. Il faudrait notamment plus de personnel, par exemple.

Enfin, on exige que le gouvernement trouve le moyen de coordonner suffisamment les services des divers ministères pour pouvoir mettre fin au "manque de débouchés vraiment inquiétant pour les exceptionnels", pour remédier aux cas de pré-délinquance pour lesquels rien n'est prévu, pour multiplier les infirmeries en milieu scolaire et pour clarifier le statut du travailleur social en milieu scolaire.

En somme, conclut-on, "la participation du ministère de l'éducation au sein du comité inter-ministériel doit se faire des plus dynamiques."

Rive-Sud

Les assistés poursuivent l'occupation

par Pierre Richard

Quoique les autorités du ministère de la famille et du bien-être ont brandi la menace de fermer leur bureau de la Rive-Sud si les quelque 150 assistés sociaux qui l'occupent depuis mercredi dernier ne le quittaient pas hier, ceux-ci ont réaffirmé, hier après-midi leur ferme volonté de poursuivre leur manifestation tant que le ministère n'aura pas accédé à leurs revendications.

Depuis mercredi matin dernier, un groupe d'assistés sociaux et de citoyens de la Rive-Sud, sous la direction de l'Association des citoyens de la Rive-Sud et appuyé par le Comité de coordination Anti-Pauvreté du Grand Montréal, occupe le 3ème étage de l'édifice Montval à Longueuil où se trouvent les locaux du Bien-Être pour la Rive-Sud.

Jeudi, les autorités du ministère ont accepté en principe les deux principales revendications du groupe:

● La décentralisation: Que le bureau du ministère de la famille et du bien-être de Longueuil soit autorisé à prendre les décisions en regard des cas d'assistance sociale.

● Echelles budgétaires: L'assistance publique régulière doit être donnée uniquement en fonction des besoins budgétaires. Il ne doit pas y avoir de différence entre les taux de campagne et les taux de ville.

En ce qui concerne la décentralisation, les organisateurs de l'occupation qui se poursuivent jours et nuits, précisent que toutes les demandes dépassant les taux de base locaux doivent présentement être soumises au bureau de Montréal pour approbation; il en résulterait qu'un laps de temps s'écoulerait avant que l'assistance sociale ne puisse être touchée. Le bureau de Longueuil administre environ 3,000 cas d'assistance publique sous une forme ou une autre sur tout le territoire de la Rive-Sud.

Pour ce qui est des échelles budgétaires, les protestataires reprochent aux autorités et aux fonctionnaires du ministère d'avoir caché au public l'existence de nouvelles échelles pourtant existantes de par la loi actuelle établie depuis 1962. Le taux de base utilisé à Longueuil est sensiblement inférieur à celui utilisé sur l'île de Montréal alors que les besoins sont les mêmes; la différence est encore plus marquée lorsque l'on considère une petite municipalité de la Rive-Sud où l'on applique ce qu'on appelle le taux de campagne. En accordant l'assistance en fonction des besoins budgétaires, cela équivaudrait dans les faits à accorder la parité à la Rive-Sud par rapport à l'île de Montréal.

Après l'acceptation jeudi, de ces deux revendications par le ministère, les manifestants ont décidé d'éprouver la bonne foi du gouvernement en soumettant 20 cas particulièrement urgents dont quelques-uns attendaient une aide immédiate depuis plus de deux mois. Les organisateurs de la manifestation ont déclaré hier que pendant deux jours complets, un personnel de plus de 30 occupants fut incapable de régler tous ces cas, 4 demeurant en suspens.

Samedi, les représentants du gouvernement ont proposé aux citoyens de quitter immédiatement l'édifice, tout en leur promettant de prendre en considération les quatre cas en suspens dès lundi matin; d'autre part, si les manifestants ne quittaient pas les lieux, le ministère n'ouvrirait pas le bureau lundi. Les porte-parole du groupe ont alors proposé aux représentants du gouvernement, pour mettre un terme à la manifestation, qu'ils

Suite à la page 2

Les chauffeurs paralysent la centrale Diamond-Veteran

par Pierre Richard

La crise du taxi a connu, en fin de semaine, un nouveau rebondissement à Montréal avec l'occupation de la centrale téléphonique des compagnies Diamond et Veteran par un groupe de chauffeurs de taxi.

Le malaise profond qui semble régner dans ces deux compagnies qui appartiennent aux mêmes intérêts et qui regroupent quelque 3,000 voitures, a éclaté dans la nuit de vendredi à samedi alors que la centrale téléphonique a connu un mauvais fonctionnement faisant perdre plusieurs voyages aux chauffeurs. Spontanément un groupe d'entre eux, occupa la centrale téléphonique paralysant tout le service de ces deux compagnies.

Dans la journée de samedi, plus de 200 chauffeurs ont participé à l'occupation et se sont élus un comité provisoire de dix représentants. Les chauffeurs protestataires sont bien déterminés à ne pas quitter les lieux tant que les directeurs des compagnies n'auront pas accédé à leurs revendications.

Leur principal grief est qu'il y a pénurie de personnel à la centrale téléphonique, que le personnel est incomplet et qu'il est mal payé. Ils demandent donc à la direction de remplacer le personnel, d'augmenter son nombre et d'offrir des salaires plus convenables.

Selon M. Robert Dickey, président du comité d'occupation, les directeurs des compagnies Diamond et Veteran adoptent une attitude dictatoriale envers les chauffeurs; "ils sont prêts à discuter à n'importe quel moment

avec leurs actionnaires, mais nous, nous devons faire une occupation pour nous faire entendre".

Les chauffeurs s'élevaient aussi contre certaines formes de chantage de la part des directeurs envers des chauffeurs qui voudraient changer de compagnie et du patronage dont ferait aussi preuve certains directeurs qui sont propriétaires de flottes importantes de taxis incorporés aux compagnies Diamond et Veteran.

Le comité provisoire rencontre à 2h, cet après-midi les directeurs des deux compagnies afin de discuter de leurs revendications. Un des directeurs, M. Georges Sauvé a déclaré au Devoir qu'il s'agissait d'une tempête dans un verre d'eau et que la plupart des griefs sont d'ordre personnel et ne sont pas dus au mauvais fonctionnement de la centrale téléphonique qui engage présentement 55 personnes. Il a précisé que tout s'était déroulé dans l'ordre.

M. Dickey n'entrevoyait pas pour l'instant la syndicalisation des chauffeurs mais plutôt la mise sur pied d'un comité permanent pour les représenter auprès de la direction "pour ne pas être obligés d'occuper à chaque fois qu'il se passe quelque chose".

Les chauffeurs protestataires affirment n'avoir aucun lien avec le Mouvement de Libération du Taxi même si celui-ci les a appuyés dans leur action. Quant à la suggestion du MLT de créer une centrale téléphonique unique pour tous les chauffeurs de Montréal qui serait gérée par une coopérative de chauffeurs, M. Dickey a déclaré que c'était à étudier sérieusement.

Le 5e congrès de l'AIU

L'université doit sortir de son isolement, déclare Saint-Pierre

par Gilles Provost

"L'attitude mandarinale" des universités qui a fait du savoir "une propriété de caste uniquement consacrée à transmettre de génération en génération une culture asservie" est en voie d'extinction au Québec. C'est ce qu'a solennellement annoncé, hier, le ministre de l'éducation du Québec, M. Guy Saint-Pierre, aux 500 recteurs et dirigeants d'universités présentement réunis à Montréal pour la cinquième conférence de l'Association internationale des universités (AIU).

Même si la conférence se tient à l'hôtel Reine Elizabeth, c'est à l'université de Montréal qu'a eu lieu hier la cérémonie d'ouverture en présence du gouverneur général du Canada, M. Roland Michener, du maire Drapeau, du président de l'Association des universités et collèges du Canada, M. Roger Gaudry, du ministre de l'éducation du Québec, du représentant du directeur général de l'UNESCO et du président de l'AIU, M. Constantine Zurayk.

A l'exception du maire Drapeau, toutes ces personnalités ont pris la parole. Les discours ont d'ailleurs été entrecoupés d'intermèdes musicaux: chant et pièces musicales de la renaissance.

Le congrès se poursuivra jusqu'au 5 septembre et ses travaux doivent porter sur la coopération universitaire internationale et sur les relations entre les universités et la société contemporaine. Divers sous-thèmes viendront préciser ces grands sujets: on étudiera notamment, les fonctions socio-économiques de l'université, sa gestion, et le renouvellement de son enseignement par la participation.

Les orateurs d'hier, pour leur part, ont dressé tout un défilé aux participants en essayant de décrire ce que devra être l'université de l'avenir.

Par exemple, M. Joseph Herman, qui représentait M. René Maheu, directeur général de l'UNESCO, a surtout insisté sur le rôle des universités pour le développement des nations. Dans ce contexte, il a insisté pour que les universités fassent plus que transmettre des connaissances ou former des professeurs. Les universités doivent former des hommes responsables, a-t-il déclaré.

Le représentant de l'UNESCO a indiqué sa satisfaction de voir les universités du monde entier réunies autour d'un thème tel que la collaboration universitaire internationale. Il s'est donc attaché à indiquer le lien entre cet esprit de collaboration internationale et la chartre des Nations unies "résumés des grands idéaux de l'humanité" là encore, cependant, il a insisté sur l'orientation vers un développement social intégral qui doit animer cette collaboration.

Ces préoccupations rejoignent bien celles du président sortant de l'AIU, M. Constantine Zurayk. Ce dernier a expliqué que les universités ne méritent de

survivre que si elles font preuve d'énergie créatrice et de renouveau. Par dessus tout, a-t-il déclaré, l'université doit rester le lieu d'un discours rationnel et d'un engagement authentique. Sa liberté de pensée et de recherche doit être soutenue par le dévouement et la volonté d'être en prise sur la société, a-t-il déclaré.

"L'université doit même devenir une authentique communauté contestataire" et "devenir l'agent d'une rénovation du monde". Pour y arriver, elles devront cependant prendre mieux conscience de la solidarité des hommes et de la favoriser.

Les universités devront aussi trouver leur fondement dans la justice et ne pas tolérer un monde où la justice est violée, où règnent la faim, la maladie et l'ignorance. Elles devront lutter pour la dignité de l'homme et la suppression de toutes les injustices et permettre la réalisation de ce qu'il y a de meilleur en l'homme.

En somme, a conclu le président sortant, la conférence qui commence devra concrétiser "notre foi dans la mission historique de l'université comme siège d'une raison active, orientée vers le progrès, et notre confiance non moins grande dans son oeuvre d'exploration et de création de l'avenir, dans son aptitude à réaliser en elle-même et dans la société ces valeurs morales qui sont les garanties réelles de l'avenir."

Les congressistes ont donc du travail sérieux en vue. Les événements sociaux ne seront cependant pas rares non plus: vins d'honneur à l'université de Montréal, à Sir George Williams, à McGill, dîner offert par le gouvernement canadien mardi, soirée à la place des arts mercredi, réception du gouvernement québécois jeudi, repas champêtre à Terre des Hommes vendredi, etc.

COUS D'INITIATION à la DECORATION INTERIEURE
Sous la direction des
ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS INC.
Début des cours:
14 septembre

VIEUX-MONTRÉAL
813 av. St-Paul
866-1836

QUÉBEC
le 13 septembre
298, rue
de la Couronne
522-6181

HULL
le 18 septembre
Centre diocésain
113, rue Carillon
771-6831



Vient de paraître

LE BILLARD SUR LA NEIGE

ROMAN DE MARC DORÉ

Le premier roman de la rentrée littéraire: La découverte d'un jeune écrivain québécois. Le tendre roman d'un jeune garçon de douze ans. Une oeuvre remarquable que vous n'oublierez pas.

En vente partout à \$2.50 - Distribué par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651 Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328

... aux Éditions du Jour



ÉDITIONS DU JOUR
Président et directeur général Jacques Hébert

Après les 100,000 emplois, les 5 milliards d'investissements

La situation des investissements au Québec, on l'a vu samedi, demeure alarmante. Certes, on aurait mauvaise grâce de faire la lippe devant les projets annoncés récemment ou sur le point de l'être. Les prévisions établies en juin par le Bureau fédéral de la statistique laissent certes entrevoir un rajustement à la hausse des investissements privés. Mais lorsque l'on se reporte au tableau d'ensemble, l'euphorie manifestée récemment par le Time Magazine et le Financial Post devient pour le moins prématurée. A 47 pour cent, l'expansion des nouveaux investissements prévue cette année au Québec est inférieure de moitié, ou peu s'en faut, à la moyenne canadienne. A 566 dollars, l'investissement par habitant paraît dérisoire, comparativement aux chiffres calculés pour les autres régions, y compris les provinces de l'Atlantique, dont la stagnation évitait jusqu'à récemment au Québec d'être en queue de peloton, et où il s'investira cette année presque 200 dollars de plus par habitant que dans cette province. C'est un état de faits qu'il faut dénoncer inlassablement.

La côte sera longue à remonter et la pente est dure; il faut s'y mettre sans délai. Le gouvernement Bourassa s'est engagé à relancer l'économie du Québec; pour qu'il puisse tenir cet engagement, le cabinet libéral doit mettre au point, dans les semaines qui viennent, la tactique qui fera rebondir le volume global des nouveaux investissements en 1971. Souhaitons que, en plus de l'impasse des négociations avec la profession médicale et de la nécessaire cuisine législative, les ministres réunis pendant le week-end au Lac-à-l'Épaulé auront abordé le dossier économique. Car le temps presse. C'est pendant les mois d'automne que les entreprises et les administrations publiques dressent leurs plans d'investissement; en décembre, les jeux seront faits ou presque. Dans la mesure du possible, le premier ministre doit donc expédier les affaires en cours pour assumer dès la mi-septembre le rôle auquel il a lui-même promis de s'astreindre pendant la campagne électorale: celui de commis-voyageur de l'expansion économique.

Car de nouvelles politiques générales, de nouvelles incitations financières ou autres, les projets, les études de rentabilité et les propositions qu'il faudra mettre au point au sein des services économiques du gouvernement, tout cela, pourtant essentiel en longue période, aura peu d'impact sur le volume des nouveaux investissements pouvant être mis en chantier en 1971. A ce propos, il convient de signaler que la structure économique du Québec était déjà grosse de la plupart des projets évoqués récemment dans la presse. La pulperie de l'ITT sur la Côte Nord, l'expansion de la Cartier Mining et de l'Iron Ore, l'exploitation d'un gisement d'amianté dans le Nord-Ouest, toutes ces initiatives s'inscrivent dans une continuité historique. L'exception confirme la règle: c'est Control Data, projet patronné par Ottawa, qui illustre les contradictions internes de l'attitude du cabinet Trudeau devant l'emprise du capital étranger, ainsi que le signalait samedi en ces pages Yvon Valcin, l'économiste de la CSN; projet contestable aussi, puisqu'il coûte fort cher aux contribuables canadiens (\$23 millions de subventions pour une mise de fonds de \$56 millions) et qu'il installe à Toronto le cerveau d'une entreprise dont les entrailles seront à Québec. Hewers of wood...?

Sans doute faudra-t-il accélérer les changements structurels de l'économie québécoise, la sortir un peu des mines, du papier, du textile et des pâtes alimentaires pour l'orienter vers ces mirifiques "secteurs de pointe" dont tout le monde parle. Mais cela ne se fait pas en six mois. En

attendant, il faut presser jusqu'au zeste le citron de la structure économique actuelle du Québec. Il dort dans les cartons des entreprises québécoises, un nombre considérable de projets d'investissement. Certains ont été ajournés pour des raisons d'ordre politique; d'autres ont été gelés à cause du ralentissement de la conjoncture économique; pour certains, il faudra convaincre les intéressés — filiales d'entreprises étrangères — que ces projets s'inscrivent avantageusement dans la stratégie planétaire établie à New York ou à Londres. Tous ces projets, le premier ministre doit en déclencher la mise en marche. Pour ce faire, M. Bourassa dispose, en plus des politiques déjà en vigueur et des stimulants déjà disponibles, d'un seul atout: l'exhortation.

On se plaît à dire que l'establishment économique a fait chanter le Québec, avant le 29 avril, en n'y investissant pas. Le Québec a chanté. Robert Bourassa doit maintenant obtenir des entreprises, s'il veut plaître, qu'elles y investissent désormais massivement: c'est à leur tour de chanter. Il s'agit là, d'ailleurs, d'une tactique qui ne répugne pas au premier ministre puisqu'il y a recouru, peu après son accession au pouvoir, pour obtenir un prêt à des conditions plus avantageuses que ne le justifiait l'état du marché financier.

Toutefois, M. Bourassa devra d'abord persuader Ottawa de démanteler sans plus tarder son programme d'austérité, sans quoi toutes ses exhortations seront vaines. Si la demande globale devait être stagnante en 1971, les entreprises n'auraient aucun intérêt à investir davantage. Le premier ministre devra aussi tirer tout le parti qu'il peut du Conseil général de l'Industrie; il pourrait enfin mobiliser le Conseil du patronat, dont la somnolence en ce qui a trait à l'expansion économique du Québec, décevra bientôt ceux qui ont misé sur le dynamisme d'un Charles Perrault.

Mais sur quel ton les entreprises doivent-elles chanter? Aucun gouvernement du Québec n'a encore osé définir publiquement quels objectifs d'expansion de la production, de l'emploi et des investissements lui paraissent souhaitables pour une période donnée. Agir autrement serait, bien sûr, prendre un risque politique: l'opposition aurait ensuite beau jeu d'accabler le gouvernement lorsque ces objectifs ne seraient pas atteints. Mais la définition d'objectifs quantifiés a l'immense avantage d'afficher une cible que tous peuvent mettre en visière, vers laquelle tous les efforts peuvent être tendus. C'est aussi poser une norme qui permette après coup aux agents économiques, et en particulier aux gouvernements, de rajuster leur tir.

Certes, il ne s'agit pas de définir à la Castro une "zafra" hors de portée et d'y lier le sort du gouvernement. Mais pendant la dernière campagne électorale, Robert Bourassa a eu le mérite de lancer un chiffre: 100,000 emplois. Je me permets aujourd'hui d'en lancer quelques autres, au chapitre des investissements.

D'après les prévisions du Bureau fédéral de la statistique, il s'investira cette année au Québec \$3.4 milliards au total, environ \$560 par Québécois, soit une hausse de moins de cinq pour cent sur 1969. Pour les trois années à venir, je propose les objectifs suivants:

	Total (\$milliards)	Par habitant (dollars)	Taux d'expansion
1971	4.0	650	18%
1972	4.5	750	13%
1973	5.0	850	10%

Il s'agirait, en somme, de rajouter chaque année environ un demi-milliard aux nouveaux investissements de l'année précédente, afin de hausser l'investissement par ha-

bitant en 1973 jusqu'à la moyenne canadienne de 1970.

Voyons comment la première tranche de ce "mini-plan", celle de 1971, pourrait être articulée au niveau des grands secteurs de l'économie. Il s'agit de rajouter environ \$600 millions aux nouveaux investissements de cette année. Où les prendre?

Le gros des efforts devraient porter sur deux secteurs: l'industrie manufacturière et l'habitation. Ce sont les maillons les plus faibles de la chaîne; l'un relève presque entièrement d'initiatives privées, tandis que l'autre est très sensible à l'impulsion des gouvernements. Dans les deux cas, on pourrait tenter de rajouter \$150 millions aux nouveaux investissements prévus cette année. Cela porterait à environ \$900 millions les investissements manufacturiers et à \$750 millions les investissements domiciliaires.

Il convient d'insister sur les retards accumulés par le Québec dans le domaine de l'habitation: ils sont si criants que seule l'imagination des concepteurs et la capacité de l'industrie de la construction limitent, en principe, les mises en chantier. Or, cette imagination et cette capacité sont présentement sous-employées. Côté finance, le Québec a une ligne de crédit extrêmement importante à la Société centrale d'hypothèque et de logement, puisqu'il s'est à peine prévalu des programmes de cette dernière dans le passé. La Société d'habitation devait être l'instrument qui permettrait au Québec de récupérer ce qui est récupérable; mais on n'a pas beaucoup entendu parler de la SHQ depuis sa création. Le cabinet pourrait suggérer gentiment à ses dirigeants de s'activer, tout en bousculant un peu les municipalités, dont la coopération est essentielle. Les Libéraux québécois pourraient aussi obtenir de leurs cousins d'Ottawa qu'ils libèrent le crédit hypothécaire dès le début de 1971.

On est en droit de prévoir une expansion importante des nouveaux investissements dans le secteur des services commerciaux et financiers. La Place Desjardins et le complexe du Canadien Pacifique devraient être mis en chantier d'ici un an, dans le centre de Montréal. Le gouvernement pourrait déclencher des projets de même nature à Québec, à Sherbrooke, à Trois-Rivières, toutes ces villes moyennes dont le centre aurait grand besoin d'être rénové. Il y a également les services d'utilité publique: L'extension du métro de Montréal devrait être mise en chantier d'ici quelques mois; Québec pourrait peut-être obtenir, moyennant finance, que la Communauté urbaine de Montréal lui donne plus d'ampleur. Dans ces deux secteurs, bref, on devrait facilement trouver les occasions d'investir environ \$150 millions de plus que cette année; et si l'on en juge par les projets annoncés ces derniers jours, les industries primaires pourraient tout aussi facilement rajouter \$50 millions à leurs investissements de cette année, surtout après les concessions fiscales annoncées la semaine dernière par le ministre fédéral des finances.

Il resterait donc \$100 millions à trouver pour que l'objectif de \$600 millions puisse être atteint — du moins sur papier. Et il reste le secteur public. Les projets en filière sont nombreux et importants: l'aéroport de Sainte-Scholastique, le prolongement de la Transcanadienne vers l'est, de l'autoroute de la rive nord vers Québec, la construction de la Transquébécoise, les investissements publics financés par Ottawa en zones spéciales, les CEGEP et autres écoles qu'il reste à construire, le déblocage, après examen, du programme d'investissements hospitaliers. Tout cela pourrait aisément aller au-delà du milliard en 1971. Mais s'il y a vraiment relance dans le secteur privé, les gouvernements seraient bien avisés de ne pas tout lancer en même temps. D'abord pour ne pas trop taxer l'industrie de la construction. Et aussi, parce qu'il faut déjà songer à 1972...

Claude LEMELIN

LIBRE OPINION

Nulle part n'existe la répression que le gouvernement veut imposer à la population... et aux médecins

par GUY BLANCHARD, chirurgien-orthopédiste et militant du PQ

Le point de vue qu'exprime ce matin sur l'assurance-maladie le Dr Guy Blanchard, chirurgien-orthopédiste à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, est d'autant plus significatif que ce médecin de 38 ans, fellow du Royal College of Surgeons (Canada), spécialiste certifié de la province de Québec (CSPQ), spécialiste reconnu par le Medical Council of Canada (LMCC), est aussi un militant très actif du Parti québécois dont il fut candidat dans la circonscription de Beauharnois lors des dernières élections.

La détérioration grave du conflit qui oppose le gouvernement du Québec et la Fédération des médecins spécialistes, a engendré dans le public, un climat de méfiance et d'inquiétude envers ses dirigeants.

Soucieux de remplir rapidement des promesses électorales dont on n'avait pas su mesurer les répercussions, on a emprisonné dans une cage, genre d'arène de lutte gréco-romaine, le public, les politiciens et les médecins.

Dans un coin, on retrouve un public mal informé qui ne sait même pas où s'adresser pour lever le voile sur l'incompréhension tellement les critères dont il dispose, pour juger, sont parcimonieux. Le public en est même réduit à penser qu'il ne s'agit que d'une affaire de gros sous.

Dans un autre coin de la cage, on retrouve les politiciens qui, conscients du mandat qu'ils ont reçu d'une part et pris en souricière d'autre part, par une législation hâtive (le bill 30) passée par l'ancien gouvernement, à l'issue des élections de l'automne 1969, veulent imposer au public et aux médecins un régime d'assurance-maladie (Bill 8) inférieur à tous les régimes que l'on retrouve dans le monde occidental.

Enfin, au centre, ce sont les médecins, à qui on veut passer une sorte de camisole de force pour n'avoir pas complété à ce jour, et ce, malgré les efforts réels du Collège des médecins pour ce faire, l'épuration de ses cadres de "l'establishment", protégé dans quelques "grosses boîtes", véritables "chasses gardées" où le droit de pratique de certains médecins est réservé à une génération d'avance.

Par ailleurs, les chefs syndicaux se sont trouvés la vocation d'arbitrer l'engagement. Le raisonnement était inévitable.

Une telle aberration dans les moyens de communications entre les parties en cause, les mécanismes normaux de négociation ayant été refusés aux médecins spécialistes par l'ancien gouvernement et repris par le nouveau, seulement une fois le Bill 8 adopté le 17 juillet dernier, ne pouvait mener irrémédiablement qu'à un raidissement des positions et à une épreuve de force et, chez le public, à une haine plus ou moins dissimulée envers les médecins.

Sur le plan de l'information, depuis longtemps précédés par les politiciens du style traditionnel, les médecins spécialistes ont décidé de lancer à leur tour une campagne pour renseigner le grand public. Cette campagne, pas plus financée par les cartels de l'assurance-maladie, de l'industrie pharmaceutique, que par Castro ou Mao, mais bien par les spécialistes eux-mêmes, a mené à l'Opération 27, c'est-à-dire à la grande Journée d'information à l'aréna Maurice Richard le 27 août.

Les représentants délégués de l'Association médicale canadienne (C. M. A.) des Associations médicales de trois provinces canadiennes (la Colombie canadienne, la Saskatchewan, l'Ontario), des États-Unis, de la France, de l'Angleterre, de la Suisse, de la Suède et de la Belgique, y ont tout à tour exposé les différents régimes d'assurance-maladie en vigueur chez eux avec leurs modalités (et différences).

Or, dans aucun de ces pays du monde occidental, il n'existe la répression que le présent gouvernement veut imposer au public à son insu, et aux médecins.

En effet, dans chacun des plans ainsi revus, la responsabilité de l'acte et de la pratique médicale incombe au Collège des médecins ou aux associations médicales cantonales (par exemple la Suisse). D'autre part, dans tous ces pays, même en Suède, le droit au désengagement ou au déconventionnement est reconnu au médecin.

La Suisse, la Suède et la Belgique

Nous avons retenu en particulier, par souci de comparaison avec le Québec, sur le plan du territoire et du nombre d'habitants, trois pays: La Suisse, la Suède et la Belgique.

La Suisse est un Etat confédéral (donc différent du Ca-

médical et aux médecins le droit au déconventionnement.

Vers une situation explosive au Québec

Il est évident que les événements de Belgique ont démontré qu'un corps médical représente une force réelle. Transposée au Québec, le public devra comprendre qu'avec un vote des spécialistes à 98% en faveur de la grève, s'il le faut, on s'orientera vers une situation explosive à moins que les parties en cause ne revisent leurs positions respectives.

D'une part, le public devra comprendre que, dans le conflit présent, on ne saurait considérer les spécialistes en bloc comme des gens de droite, jaloux de privilèges moyennageux et peu soucieux du bien-être de leurs concitoyens. Le contrôle de l'acte médical par le Collège des médecins, c'est pour la protection du public en matière de santé, puisque nul technocrate ne saurait dicter combien d'heures un spécialiste devra passer auprès d'un diabétique en coma, ou combien de visites il devra rendre à son malade victime d'un arrêt cardiaque et qu'il a réussi à réanimer.

Quant au déconventionnement, la situation existante en Occident, même dans les pays les plus socialistes, comme la Suède, démontre comment, jumelé au plafonnement raisonnable sur le dépassement d'honoraires et au besoin de pouvoirs coercitifs de l'Etat dans les cas où il y a abus, on peut maintenir de la part des deux parties en cause, c'est-à-dire l'état et le corps médical, un juste équilibre en relation avec l'offre et la demande pour les soins médicaux. Un tel équilibre fait qu'en pratique très peu de médecins (moins de 5%) pratiquent en dehors du secteur public. Par ailleurs, même s'ils sont unis dans un front commun, sur une question de principe et de liberté pour le malade de choisir son médecin, de liberté pour le médecin de donner à son malade les soins auxquels il a droit, les médecins devront, et ce, dans l'intérêt général, refaire l'image que la population s'est faite d'eux. Trop de médecins sont des individualistes isolationnistes qui participent peu à la vie de la communauté. Jaloux de leurs privilèges, bien assis dans les grosses institutions financées à même les fonds publics, ces quelques gros bonnets sont responsables du piètre profil de bourgeois capitalistes usagers qu'ils projettent sur leurs confrères.

Il appartiendra au Collège des médecins, et ce travail est déjà esquissé, de concert avec les centres universitaires, de voir à une planification juste et raisonnable dans les centres hospitaliers, et à éviter que ne se reproduisent les événements vécus à l'hôpital Charles Lemoine, tels que dénoncés dans la Presse en mars dernier par Claire Durriss.

Enfin, quant au gouvernement, l'épreuve présente aura été dure. Il pourra toujours cependant en reporter l'odeur sur le gouvernement précédent qui, lui, présenta le Bill 30, et qui, à la faveur de l'élection générale récente, se devait de devenir rapidement une loi, telle qu'adoptée en juillet dernier (Bill 8). Mais au fait, que comportait en matière de plate-forme politique le programme des vieux partis? Rien ou à peu près rien. On a donc tenté de passer en douce un projet de loi qui aurait dû faire l'objet de fréquentes et de longues négociations, entre les parties, pour les motifs énoncés plus haut.

Le Parti québécois et "La Solution"

Quant au Parti québécois, il fut le seul à élaborer sa politique, relativement aux professionnels de la santé et je cite "La Solution": "Tout en s'assurant des cadres adéquats pour la formation du personnel des services de santé, il faut instaurer la GRATUITE de toute l'EDUCATION MEDICALE ET PARAMEDICALE. Les futurs professionnels de la santé seront initiés aux notions de sociologie et de planification administrative afin de les sensibiliser à leurs obligations envers la société... De plus, compte tenu du coût de la vie et de l'importance vitale des services rendus, nos profes-

Suite à la page 2

Feu Lucien Langlois

Le plus humain des journalistes

par CLAUDE RYAN

La mort soudaine de Lucien Langlois, survenue dans la nuit de samedi, prive le journalisme canadien-français de l'une de ses plumes les plus alertes et de l'une de ses figures les plus attachantes. Rédacteur-en-chef de Montréal-Matin depuis de nombreuses années, Lucien Langlois était moins connu du grand public que certains de ses confrères. Peu enclin à se frotter aux foules et à s'approcher des cénacles du pouvoir, handicapé au surplus par une grave maladie qui le rongait peu à peu, il était, en effet, resté attaché au journalisme écrit. Et il préférait toujours au tumulte des congrès et des grandes manifestations le calme relatif de ce bureau d'où, à Montréal-Matin, il pouvait suivre de près l'actualité et où il pondait chaque jour, sous trois signatures différentes, des textes qui, par leur concision et leur clarté, faisaient les délices de milliers de lecteurs.

L'éditorialiste

L'un de ces textes quotidiens de Langlois était l'éditorial du jour. Attaché à un journal de parti, l'éditorialiste y faisait, deux fois sur trois, l'apologie de l'Union nationale. Et il s'efforçait, sans cesser d'être lui-même, de s'y montrer fidèle à la ligne du parti.

A certains jours, on sentait que l'article avait dû exiger de lui un effort surhumain et qu'il avait probablement écrit plus sous l'impulsion d'une foi très générale que sous la dictée de la froide raison. Même à l'intérieur de ces contraintes redou-

tables, Langlois demeura toujours honnête et surtout, il évita généralement de verser dans le sectarisme étroit.

L'Union nationale connut, pendant le séjour de Langlois à la direction éditoriale de Montréal-Matin, plusieurs chefs différents. Elle connut aussi des fortunes diverses. Ce fut l'honneur de Langlois de ne jamais se laisser domestiquer au point où il n'aurait plus été qu'un propagandiste au service du chef ou de l'appareil du parti. Pendant les premières années du leadership de Daniel Johnson, le nouveau chef, qui se sentait incompris et peu aimé des milieux journalistiques, eût aimé pouvoir compter, à Montréal-Matin, sur un rédacteur-en-chef quel que peu complaisant. Il courtaise même pendant un temps l'idée de remplacer Langlois par un rédacteur-en-chef plus activement docile. Mais Langlois traversa cette épreuve sans aliéner sa dignité. Et on eut l'impression, une fois surmontée cette crise, qu'il avait enfin trouvé une marge raisonnable de liberté et de sécurité qui devait lui permettre, par la suite, de donner libre cours à sa personnalité sans trahir son rôle. Cela parut particulièrement évident après l'accession de M. Bertrand au poste de leader de l'UN. Quand que l'histoire puisse dire de son action comme chef de gouvernement et de parti, celui-ci aura eu le mérite de toujours respecter la liberté de ses collaborateurs et de ne jamais exiger d'eux une servilité indigne d'être responsables. De cela, Langlois, qui admi-

rait beaucoup M. Bertrand, était pleinement conscient. On eût dit qu'il en était devenu plus éreint. Et on regrette qu'il soit parti au moment où cette situation nouvelle eût pu le destiner à un rôle d'interprète dans les tensions qui se dessinent au sein de l'UN.

Le billetiste

Si Lucien Langlois était conscient des contraintes dont devaient tenir compte ses éditoriaux, il eut, par contre, la finesse de trouver très vite des formes complémentaires d'expression qui lui permettaient, une fois terminé l'article plus officiel, de redevenir l'écrivain simple, vivant et fraternel qu'il fut d'abord et avant tout. Les billets qu'il publia pendant des années sous le pseudonyme de "Madame Untel" étaient le plus souvent des bijoux de sagesse volontiers ironique et mordante mais toujours généreuse.

L'auteur ne changeait pas d'allégeance parce qu'il devenait billetiste. Il gardait ses préférences. Il choisissait ses cibles. Il redisait souvent sous une autre forme les idées qu'il avait présentées en éditorial. Mais là, ce n'était plus la politique froide et objective qui le préoccupait. C'était l'aspect humain de la politique et de la polémique. Même quand il vous servait avec son sourire fin l'une de ces critiques pleines d'humour pertinent dont il avait le secret, vous vous sentiez proche de lui, vous le deviez sympathique et chaleureux. Madame Untel vouait au directeur

du Devoir une affection particulière. Celui-ci peut témoigner que jamais, même au cœur des désaccords les plus vifs, il n'eut la sensation d'être frappé en bas de la ceinture ou d'être attaqué de façon mesquine ou déloyale. Langlois savait emporter par la rage ou par le dépit.

Madame Untel s'intéressait surtout aux travers et aux contradictions des hommes en place, aux côtés humains des situations qui défrayaient la chronique. Le billet quotidien de "Luc" était le véhicule qu'il avait imaginé Langlois pour laisser s'exprimer l'intense et souvent très pure poésie qui l'habitait. Cet homme au langage rude, aux manières brusques, était, au fond, un sensible qui avait la larme facile et qui possédait une faculté d'étonnement remarquable devant les choses les plus simples. Le soleil, la pluie, la chaleur, le froid, les fleurs, le mouvement des passants dans la rue, la rencontre d'un ami, la lecture d'un texte classique, lui inspiraient au jour le jour des réflexions que Luc livrait au public de Montréal-Matin avec une limpide presque enfantine.

Le rédacteur en chef et l'ami

Je ne sais pas comment Lucien Langlois dirigeait la rédaction de Montréal-Matin. Je ne sais pas s'il était un individualiste ou un partisan du travail d'équipe. Je ne sais pas comment il partageait son

Suite à la page 2

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Arthur Lefebvre

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., 9130 rue Boivin, ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Canada: 12 mois: \$28.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. À l'étranger: 12 mois: \$40.00; 6 mois: \$22.00; 3 mois: \$12.00. Edition du samedi: 12 mois: \$10.00. Courrier de la deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361

des idées

des événements

des hommes

L'intervention du FRAP dans les élections

Les premiers signes d'un renouvellement de la démocratie à Montréal

par PIERRE VADEBONCOEUR

Le syndicaliste Pierre Vadeboncoeur était, vendredi soir, orateur invité à la séance d'ouverture du congrès d'orientation du FRAP qui a eu lieu en fin de semaine à Montréal. M. Vadeboncoeur a prononcé à cette occasion un violent réquisitoire contre le régime Drapeau-Saulnier et engagé les syndicats et les milieux intellectuels à appuyer le FRAP aux prochaines élections municipales de Montréal. Voici de larges extraits de l'allocution de M. Vadeboncoeur.

(...) Depuis longtemps, la démocratie avait mis sa chemise à l'envers. Les populations du monde occidental et tout particulièrement celles de l'Amérique ont laissé la démocratie s'organiser par ce qu'on appelle les élites, avocats, notaires, médecins, hommes d'affaires, entrepreneurs en politique, les soi-disant représentants du peuple. C'était beau, c'était touchant. Les beaux discours, les tremblements d'émotion dans la voix! Dans cette démocratie falsifiée, le peuple se fait conduire. Il y a des clowns peints en rouge et d'autres clowns peints en bleu. La population vote tantôt pour les farceurs rouges, tantôt pour les farceurs bleus. La démocratie actuelle n'est pas le produit de l'organisation du peuple et de l'action du peuple, elle est le produit de l'organisation de la bourgeoisie; ce n'est pas la même chose. La démocratie actuelle n'est pas un véhicule dans lequel le peuple lui-même voyagerait et qu'il conduirait. Elle est une espèce de train: la locomotive représente la bourgeoisie, les grands intérêts d'argent, les grands manipulateurs; et tout le reste traîne derrière, bonde de monde, rempli de la foule du peuple. Ce n'est pas de la démocratie: c'est n'importe quoi, mais ce n'est pas de la démocratie, puisque le peuple non seulement n'est pas présent dans les lieux où se prennent les décisions - on n'a qu'à voir de quoi est composé le conseil municipal et son exécutif - mais se fait embarquer jusque chez lui dans des partis manipulés d'en haut par ses propres ennemis! Un peuple passif organisé par une infime minorité de petits rois au service des potentats de la finance et de la spéculation! Qu'est-ce que cette démocratie-là? Mais ce n'est rien du tout!

Les vrais problèmes de Montréal n'intéressent pas le régime D.-S.

Je ne partage pas beaucoup l'avis de M. Claude Lemelin, du Devoir, qui dit que la démocratie que nous connaissons fonctionne tout de même. Fonctionne? Il ne s'agit pas de savoir si l'appareil fonctionne et s'il permet, par exemple, avec cinquante ans de retard, d'obtenir une loi d'assurance-maladie. Il s'agit de savoir si cette démocratie qui, suivant lui, fonctionne, n'est pas d'abord et avant tout un système d'où le peuple organisé est complètement absent,

et qui fonctionne, oui, mais fonctionne pour l'avantage éhonté d'une petite minorité d'accapareurs et de gâcheurs systématiques d'une vie collective qui pourrait être au contraire inspirée par les besoins criants de la population travailleuse. Un pourcentage de 7 1/2 de chômage en plein été! La destruction massive des logements à bon marché et leur remplacement massif par des pigeonniers de célibataires! La honte de l'inégalité des équipements et services scolaires! Le retard immense de l'organisation des transports publics dans Montréal! La pollution urbaine à son comble et au sujet de laquelle on ne fait rien! L'insuffisance radicale des services médicaux dans les quartiers défavorisés! La taxation indirecte des usagers des transports publics par les tarifs en vigueur! La part ridiculement insuffisante faite au développement des loisirs! L'insignifiance des équipements collectifs, surtout dans les quartiers surpeuplés! Qu'est-ce qu'on fait donc, à l'hôtel de ville, en tout cas, pour les problèmes qui sont de la compétence municipale? On se prépare des triomphes internationaux, pour l'espèce de gloire enfantine, artificielle et superficielle qui paraît être le but même de l'ambition d'un Jean Drapeau et la raison d'être de sa carrière superflue.

Montréal guettée par le fascisme?

Je ne parlerai pas des mesquineries. Je parlerai de peine de la persécution. Mais il faut bien la mentionner. Il faut bien dire un mot de cette histoire assez sale de la persécution policière des citoyens défavorisés et de la façon illégale et particulièrement ignoble dont le pouvoir municipal a pourchassé et continue de pourchasser les citoyens qui organisent, dans la légalité, eux, le pouvoir populaire dans leurs associations de quartier. Arrestations arbitraires, petites séances de violence physique et morale dans les postes de police où à l'arrivée dans les postes de police, perquisitions abusives, harcèlement systématique; quand le pouvoir public va jusqu'à perquisitionner et exercer sa violence dans des cliniques médicales populaires, on se demande si ce régime, même en faisant abstraction de tout le reste, ne doit pas être combattu avec une exemplaire fermeté par tous ceux qui ont le moins de respect élémentaire de la personne et le souci de l'avenir démocratique. Je ne sais pas que les hauts faits de cette lâcheté aient beaucoup ému jusqu'à présent les ministères de la justice, ni certains intellectuels qui se mêlent de nous faire part quotidiennement de leurs profondes pensées dans les journaux. C'est tout le contraire: on y a plutôt tendance à applaudir par ailleurs les hauts responsables de ces razzias inqualifiables.

Mais ce que j'ai à dire, pour ma part, à ceux qui écrivent, parce que je les connais bien et surtout parce que je connais passablement leur métier, c'est ceci: le fascisme, déjà réalisé au Brésil, en Grèce ou ailleurs, guette notre société de très près, et je dis: attention! Il est déjà réalisé à l'état de tendance, d'attitude, de réflexes et d'aspirations dans notre société même, particulièrement à Montréal. Notre ville en montre en effet bien des signes: une richesse insolente, qui règne et empêche une politique sociale de prévaloir; une répression incessante et notoirement abusive; la superbia indifférence du pouvoir pour les besoins du peuple; le fait que la politique pratiquée par le pouvoir municipal est profondément marquée par une attitude favorable aux privilèges et défavorable aux exploités; l'absence de toute opposition au sein même de l'assemblée législative qu'est le Conseil de ville; la volonté évidente et anti-démocratique, je ne dis pas de combattre une opposition, mais de voir à ce qu'aucune opposition, si petite soit-elle, ne naisse et ne se fasse entendre; la haine de toute contestation; le contrôle exercé directement ou non sur l'information; et j'en passe! C'est une

psychologie de dictateur qui règne sur Montréal, la même, exactement la même, qui régnait sur le Québec au temps de Duplessis; mais elle est aggravée par les circonstances modernes, qui sont en train de favoriser l'avènement du fascisme dans tout l'hémisphère occidental.

La signification du FRAP

En bien! depuis quelques années, le mouvement inverse, heureusement, est commencé. Je voudrais, sur ce point particulièrement, rappeler l'essentiel des idées qui circulent depuis quelques années. Ces idées sont importantes. Elles sont au cœur d'un grand renouvellement possible de la démocratie, du seul renouvellement possible de la démocratie. Le FRAP est le vivant témoignage de la valeur de ces idées.

Ce ne sont pas des idées compliquées. Au contraire, elles sont très simples. La population laborieuse ne fait plus guère confiance qu'à elle-même. Elle s'organise elle-même. Elle construit son propre pouvoir, économique, par des coopératives, et politique, par des comités de citoyens, par des comités d'action politique. Elle revendique elle-même. Dans l'action, elle apprend elle-même ce qu'il lui faut savoir pour mener ses luttes. Avec l'aide technique d'autres organisations populaires, comme les syndicats, ou d'individus politisés, comme certains animateurs, elle parvient à connaître peu à peu les causes de sa situation. Elle conteste. Elle manifeste. Elle réclame. Elle se donne à elle-même des instruments de lutte: journaux, cercles d'étude. Elle forge elle-même ses outils d'action politique: les CAP et le FRAP en sont des exemples.

Il faut lentement, patiemment, continuer cette construction du pouvoir populaire. La quasi-totalité des politiciens ne peuvent comprendre ce qui se passe là, eux qui étaient habitués à arriver d'en haut pour recevoir des électeurs des mandats truqués et qui faisaient ensuite la pluie et le beau temps, comme ils continuent de le faire. La démocratie officielle, celle des politiciens régnants, continue d'être des sortes de princes, au nom d'une démocratie qu'ils ont trahie depuis longtemps. La démocratie, ce n'est pas cela. La démocratie, c'est d'abord, c'est essentiellement le peuple solidement organisé, le peuple organisé par lui-même, et qui envoie ses propres délégués à lui, non pas pour le "gouverner" mais pour exécuter ce qu'il décide.

La démocratie de l'autre système a atteint à un tel degré de corruption ou d'inconscience, elle a si profondément trompé les espérances du peuple, elle a hypocritement servi tant d'exploiteurs, elle s'est alliée et liée à tant de puissances financières cette démocratie traditionnelle, qu'on doit aujourd'hui la considérer comme à rebâtir de fond en comble, sur des assises complètement nouvelles, et avec d'autres visées.

Vous avez la vraie formule. Les syndicats depuis trois ou quatre ans, ont emboîté le pas aux différents mouvements populaires qui avaient commencé d'apparaître, en particulier à Montréal. Ils essaient eux aussi d'ouvrir le deuxième front. Ils tentent de leur côté de promouvoir l'action politique populaire et celle du peuple organisé. Ce n'est pas toujours facile, à l'intérieur des centrales. Mais cela progresse.

L'enjeu de la prochaine élection à Montréal

Il est devenu immoral et anti-démocratique de combattre et même de négliger de soutenir un parti comme le FRAP, ou les comités de citoyens, bref les initiatives d'une population qui recompose avec peine la démocratie à partir

de ses éléments véritables et à l'encontre de l'immense mystification politique de la démocratie traditionnelle.

* Vous avez tellement raison, que les puissances d'argent et le Parti civique vous combattront sans merci. Vous pouvez vous attendre à tout. Et sans doute des démagogues - il en pleut, de cette espèce-là! - tenteront-ils d'utiliser contre vous ce genre d'accusations dont M. Saulnier s'est servi contre la Compagnie des jeunes Canadiens, accusations extrêmement graves mais qui, chose extraordinairement curieuse, ne furent jamais suivies d'un ensemble de poursuites en justice, contre les prétendus coupables.

L'importance de votre intervention aux élections municipales n'échappe à personne. Sa signification démocratique est grande, mais va-t-on vous laisser vous battre tout seuls? C'est la question que je pose. Les unions ouvrières, notamment, se montreront-elles à la hauteur? Et de leur côté, les travailleurs intellectuels - nous avons au Québec un nombre relativement important d'intellectuels progressistes - vont-ils comprendre à temps qu'ils se passe ici quelque chose qui va dans le sens de ce qu'ils espèrent depuis longtemps? Les étudiants eux-mêmes vont-ils venir vous donner un coup de main? Certains éditorialistes de leur côté, vont-ils suspendre pour un mois ou deux leur remarquable habitude de fendre les cheveux en quatre pour prendre résolument parti?

C'est une lutte collective qu'il s'agit. Il s'agit de réunir des forces convergentes pour porter à l'administration actuelle un coup puissant et pour formuler à son sujet un jugement collectif dont elle ne se relèvera jamais. Les temps sont mûrs. Les enjeux sont considérables. C'est le sens même, les méthodes, les buts de la démocratie qui sont en cause.

C'est l'avenir même de la démocratie, symboliquement et réellement, qui se joue, à cette étape comme à celles qui viendront par la suite. C'est le sort et le bien-être immédiats de plusieurs centaines de milliers de citoyens. C'est tout le problème de la domination étouffante des puissances d'argent sur la vie politique. C'est l'éternel et systématique ajournement des politiques sociales par des petits commis des classes dominantes. C'est tout cela qui est en cause, concrètement, immédiatement. Allons-nous éternellement nous contenter d'en parler, de faire de beaux articles, de prononcer de beaux discours, et de faire de belles recherches universitaires sur ces questions? Ou bien allons-nous saisir l'occasion de ce qui se fait réellement et concrètement, dans l'instant même, en vue d'enrayer tous ces maux dont nous parlons depuis si longtemps?

ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL

- Votre enfant a-t-il des difficultés scolaires?
- Avez-vous des problèmes de classement?

NIVEAU: SECONDAIRE
MATHÉMATIQUES - FRANÇAIS - SCIENCES - ETC.
INSCRIPTION EN TOUT TEMPS
AUSSI: cours privés le samedi pour éviter un échec scolaire.

Informations: 849-2275
JACQUES DUVAL, directeur

ÉCOLE de RATTRAPAGE Enr.
 Membre de la Fédération des Écoles privées de la Province de Québec
 1600 RUE BERRI (Palais du Commerce) SUITE 220
 ACCÈS DIRECT AU MÉTRO BERRI-DEMONTIGNY

QUÉBÉCOIS!
PARTICIPONS À L'ESSOR DE

ei L'ENTRAIDE
 IMMOBILIÈRE
 LAURENTIENNE

2189 est, Sherbrooke, Mil. 133 - Tél.: 527-3624

Sans obligation de ma part veuillez me fournir les renseignements nécessaires

NOM
 PRÉNOM Age
 ADRESSE
 VILLE Tél:

COLLÈGE VILLE-MARIE

École secondaire indépendante reconnue

D'INTÉRÊT PUBLIC
 par le Ministère de l'Éducation

Direction:
 M. Aurèle Daoust

GARÇONS ET FILLES

Cours général et scientifique
 Classes de Secondaire I à Secondaire V

Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 4 h
 Le soir: mercredi, de 7 h à 9 h.

1380, rue Gilford, Montréal 177
 Téléphone: 525-2516

lettres au DEVOIR

Puisqu'on prône tellement la liberté

Auriez-vous l'obligeance de nous dire le nom du jeune imbécile qui met sur le même pied les publicitaires et les astrologues? Le droit de parole brimé, il veut nous faire rire, liberté ne signifie pas de nous empoisonner pour le seul plaisir de se dire libre. Les astrologues se prétendent scientifiques, et des crédules dé-

pensent le peu d'argent qu'ils ont dans le but de devenir riches ou se faire soigner etc. grande différence entre ça et les annonces publicitaires, car celles-ci on sait bien d'avance qu'il faut toujours les prendre avec un grain de sel, et même les crédules ne mordent pas toujours, tandis que les supposés scientifiques astrologues et autres

Mao, coin Fairmount et Park

Savez-vous qu'il existe à Montréal, au coin de l'avenue Fairmount et Park Avenue une librairie dont l'enseigne bilingue annonce "Livres et Périodiques Progressistes". Cette librairie ne distribue que de la littérature subversive et ses

vitrines sont décorées de photos grand format de Che Guevara, Karl Marx, Joseph Staline et Mao Tse Tung, ainsi que de slogans tels que "Victoire pour le peuple héroïque d'Indochine" et des citations de Mao.

Est-il possible que le gouverne-

ment que vous représentiez tolère des choses pareilles au nom de la liberté.

Avez-vous le droit de laisser agir à leur guise une minorité d'agitateurs qui par leurs actions subver-

sives visent à détruire la démocratie.

Jusqu'où cette liberté doit-elle s'étendre si nous ne voulons pas un jour la perdre complètement.

J. ROUGIER,
 Saint-Hyacinthe, 25-8-70

ÉCOLE SCIENTIFIQUE LAFOND

1947 COURS POUR ADULTES - SOIR 1970

Elle s'adresse à tous les adultes qui ont besoin de:

- 1 - Réorientation;
- 2 - Prérequis en vue d'une formation professionnelle en industrie;
- 3 - Recyclage pour entreprendre des cours post-secondaires;
- 4 - Revenir à leurs études secondaires, dans un contexte adulte, tout en étant sur le marché du travail, en vue d'une PROMOTION SOCIALE.

Secteur scientifique durée: 1 an

- 10e sciences-lettres (sec. III)
- 11e sciences-lettres (sec. IV)
- 11e sciences-math. (sec. IV)
- C.P.E.S. (secondaire V)

Secteur général durée: 1 an

- 8e et 9e année générale (sec. I et II) (Français, Anglais, Math.)
- 10e année générale (sec. III)
- 11e année générale (sec. IV)

Programme et diplôme officiels du Ministère de l'Éducation. Les succès académiques de nos élèves sont la meilleure garantie offerte par l'école.

ENTRÉE: le 9 septembre
Inscrivez-vous maintenant!
 Tél.: 525-1436
 BUREAU: 820 rue Cherrier

VENTE INSTALLATION SERVICE

TÉLÉVISION EN CIRCUIT FERMÉ

ÉDUCATION COMMERCE INDUSTRIE

CAMÉRAS À PARTIR DE \$420
 PEUVENT ÊTRE RELIÉES À VOTRE TÉLÉVISEUR

Vente et installation de studios de télévision à 2 ou 3 caméras comprenant console audio, console vidéo avec magnétoscope, générateurs d'effets spéciaux et moniteurs.

Pour informations et brochures: 525-2551

CITÉ ÉLECTRONIQUE INC.
 3165, HOCHÉLAGA, MONTREAL.

Point n'est besoin de vous déplacer bien loin pour découvrir la fraîcheur et la tranquillité dont vous rêvez...

Le Café Jardin du Ritz

Si petit soit-il, le jardin fleuri du Ritz-Carlton vous apporte la détente dans un décor animé de cascades d'eau fraîche.

Vous pouvez y déguster en toute quiétude des plats succulents et y siroter vos boissons préférées. Ouvert tous les jours. (Lorsque le temps le permet).

Pour votre réservation, appelez

842-4212

HOTEL RITZ-CARLTON 1228 SHERBROOKE OUEST

Célébration des fiançailles

?

Si vous devez organiser une partie, un meeting, un déjeuner, venez au Reine Elizabeth. Nous nous occupons de tout pour vous jusque dans les moindres détails: salle, repas et rafraîchissements. Adieu soucis!

Rappelez-vous: nous avons la réputation d'assurer le succès des plus grosses réceptions. Alors, imaginez un peu ce que nous pouvons faire pour vous, au Reine Elizabeth. Composez 861-3511 et demandez le directeur des banquets.

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

L'OUVERTURE DES CLASSES POUR TOUS LES ÉLÈVES

aura lieu le mercredi 9 septembre 1970 à 9 heures du matin

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Tous les élèves, de la maternelle au secondaire V inclusivement, qui ne se sont pas encore inscrits en juin et tous les élèves récemment démenagés à Montréal doivent s'inscrire sans faute à l'école qu'ils fréquenteront en septembre prochain.

le MARDI 1er SEPTEMBRE de 9 heures à 11h.30 du matin de 1 heure à 4 heures de l'après-midi

IMPORTANT

Les élèves de la maternelle, du cours élémentaire et du cours secondaire, qui auront négligé de s'inscrire en présentant les documents requis, notamment leur bulletin, ne pourront être assurés de leur admission à l'école de leur district; ils risqueront d'être obligés d'en fréquenter une autre.

le secrétaire
 Sylvio de Grandmont



Pop-Pénélope

Une des batailles académiques les plus ridicules, c'est bien celle qui entoure les disques "live". Ainsi, tout le monde sait que le LET IT BE du disque du même nom n'est pas vraiment "live", ce qui ne veut pas dire que tout ce qui touche Phil Spector soit mort. Car, même si la musique est enregistrée sur une scène, il y a encore et toujours ce fameux travail d'editing. Eh hop! rajoutez-moi trente-sept trombones à coulisse. Et hop! ici le choeur de la Chapelle Sixtine, etc... etc... etc.

Bonjour, bonjours, mes André et tous mes chers lapidophiles. "Let's Go Get Stoned", comme le dirait précisément Joe Cocker dans un double disque Live (DDL) qui vient de publier pour les joies de notre rentrée en classe la compagnie AM, SP 6002.

Notre ami s'y présente, sur quatre faces donc, en compagnie d'une grande formation, "The Mad Dogs and Englishmen", de dix musiciens principaux, plus choeur de filles et de garçons, secrétaires, ingénieurs, et enfin quelques enfants. Ce groupe a été formé pour une tournée aux E.U., laquelle est filmée d'ailleurs. Le chef de la musique est Léon Russel à la lead guitar. Enfin, tout le long-jeu a été enregistré au célèbre Fillmore East de New York, lors d'un double concert qui termina d'ailleurs la tournée de Cocker. Et je dis bien "terminer" puisque le groupe se sépara. Ce qui d'ailleurs n'est pas une mauvaise idée. Aussi bien nous avons le disque.

Il y a beaucoup de blues singers. Mais Joe Cocker est sans doute le seul blanc à être, pour l'instant, un soul singer. Et ce nouveau disque ne nous démentira pas. Il a tant de force en lui, et son pouvoir de persuasion est tel, qu'il recrée littéralement ce qu'inventent les lettres, de telle sorte que les grands noms qu'il interprète ressurgissent tout à fait renouvelés. Ces grands sont ici: Mick Jagger-Keith Richard, McCartney-Lennon, Leonard Cohen, Dave Mason, Dylan, etc... Une chanson et une seule pour chacun, comme si Joe Cocker épuisait en une seule fois tout le style des créateurs.

La limite de cet album est dans la limite de Joe Cocker. Depuis le célèbre "With a Little Help From My Friends" qui le rendit célèbre, Joe Cocker met toute la vapeur, sans grande tentative de renouvellement. Il faut donc l'aimer comme il est: fort, vulgaire, solidement installé dans le rock qu'il tord énergiquement pour en exprimer tout le jus.

Joe Cocker, c'est du mope-rock. Une mope bien mouillée que la première fois, ça vous surprend, quand même.

En ces temps où le bust pour la drogue est si commun qu'il en devient banal (sauf quand c'est VOUS qui l'êtes), les péripéties de l'outrage public à la pudeur et de l'ivrognerie la tente prennent un relief saisissant. Au fond, vous verrez que ce sera encore et toujours ce bon vieux sexe qui gagnera et ceux qui, à une braguette près, l'exploitent... Enfin, pas besoin de dessin.

Donc, depuis Elvis, le public le plus célèbre est celui de Jim Morrison (non, non, ne pensez pas à Mike, il c'est l'ensemble de sa personne). Le voilà encore éclairé, et de cuir vert, avec un spot de trois mille watts sur la pochette! D'un autre disque LIVE, mais celui, promis-juré, ABSOLUTELY LIVE, ELECTRA, EKS 9002.

A part la présence de Morrison, hélas peu tangible pour un disque, qu'y a-t-il donc dans cet album? Il y a, disons-le, un peu de tout. Il y a d'abord les cris de la foule soigneusement enregistrés. Il y a aussi du bon, et même du très bon rock'n'roll. Citons parmi ce genre de chansons, "Build Me a Woman" et "Close to you". Là, les DOORS sentent bien à l'aise. Cela va vite, cela est excellent.

Ainsi, la meilleure pièce de l'album des DOORS est "When the Music Is Over", de quinze minutes environ. On y redécouvre,

tout particulièrement, Manzarek à l'orgue. L'équilibre est ainsi réalisé qui est, et qui doit être, dans un orchestre comme celui-là une parfaite intégration des instrumentistes.

D'ailleurs comment ne pas aimer cette chanson qui nous informe de deux choses:

- 1) sur le plan de l'idéologie: "We want the World".
- 2) sur le plan de la zoologie stone: "The Screams of butterflies".

Si, malheureusement, il n'y a pas dans cet album de référence au S. O. L. E. I. L. dont Morrison se prend pour le grand frère, il y a, toujours malheureusement, "The Celebration of the Lizard". Ce conte surréaliste-psychedélique me met hors de moi. C'est le type même de l'ego-trip. Vous savez ce copain qui veut, mais qui VEUT ABSOLUMENT vous raconter en détail ses dernières hallucinations. Fatigant!

Ce disque est dans l'ensemble un bon disque. Là encore on ne trouvera guère de renouvellement mais un tout dynamique. Presque assez pour se reconcilier avec les DOORS.

Les grands noms tombent du ciel comme de la grêle, en ces temps. Succès commercial énorme, THE BAND qui vient de publier son second disque qui sera, malgré un article un peu moins favorable du New York Time, un autre énorme succès sur vos stéréos et sur les ondes de CKGM-FM.

Mêmes musiciens, mêmes compositeurs, même style. Vous remarquerez, chers amis, que ce dernier est au singulier. La similitude va même jusqu'à John Simon à la console électronique.

C'est dire que les Communies de par le monde, et c'est dire que les sensibilités rurales seront aux anges car le produit 2 égale le produit 1 avec un parallélisme un peu, chers paysans, déconcertant. Personnellement quand j'entends dans une chanson le genre de phrase comme suit: "Il doit bien y avoir quelque un dans la foule qui va me prendre par la main" je ferme le stéréo. Mais il y en a qui aiment ça et, sans doute, ils ont raison.

Comme ils auront raison d'acquiescer (THE BAND, c'est le genre de disque qu'on n'achète pas: on l'acquiesce) STAGE FRIGHT (CAPITOL SW 425) car la musique y est bonne et même une chanson comme "Just Another Whist Whistle Stop", très bonne.

J'ai eu beaucoup plus de joie à découvrir, en ce qui concerne mes tympans (O Cathédrale du son), la jeune Dory Previn, la femme ou l'ex-femme de... qui publie ON MY WAY TO THERE (MEDIARTS 41-1).

Bien sûr, c'est une toute petite voix et, bien sûr, c'est un accompagnement discret mais efficace. Cependant le monde de Dory Previn est merveilleux. Ça veut dire que toutes ces chansons le sont. Ainsi la chanson MICHAEL, un superman qui, la nuit, rêve que sa maman l'appelle Mary-Jane. Ou MISTER WHISPER. Tiens, en voilà un vrai de vrai de voyage. Ce n'est pas comme le lézard des DOORS. Un vrai freak out poétique.

Enfin pour les collectionneurs, je signalerai la parution d'un vieux YARDBIRDS (1966). On sait qu'il est à peu près impossible de trouver un disque des YARDBIRDS sur le marché depuis qu'ils sont devenus les LED ZEPPELIN. En voilà un Et d'importance puisqu'il est de la première mouture de ce groupe. Avant que Jimmy Page ne remplace Jeff Beck. Et même avant que Jeff Beck ne remplace Eric Clapton.

C'est le disque des YARDBIRDS, par surcroît, qui met en vedette Sonny Boy Williamson, un de leur père dans le Blues.

D'où le titre du disque ERIC CLAPTON, YARDBIRDS, SONNY BOY WILLIAMSON (MERCURY SR-61271) qui est, quel que soit son goût, l'un des rares témoignages enregistrés de ce que doivent tous les Anglais du rock à ce bon vieux folklore du sud américain.

Dans les deux mois à venir, on annonce la parution de 150 albums importants. Ils seront aux Centres de musique Shermann ou Pénélope et les amis de Pénélope achètent leurs disques.

arts et spectacles

Le jeune "pop-festival" de Longueuil

par Christian Allegre

Jusqu'à maintenant, on avait toujours l'impression que c'étaient toujours des anglophones qui iraient aux concerts de musique Rock et les Pop-festivals. Non. Avec le "Festival Pop 70" de Longueuil, à l'Aréna Jacques-Cartier (organisé par le Centre Culturel de Longueuil), c'est-à-dire la Ville de Longueuil, samedi dernier de midi à minuit, la preuve du contraire est faite. Je n'ai pas entendu parler anglais une seule fois!

Les groupes aussi étaient francophones, ce qui ne les empêche pas de se donner des noms anglais: "Jude 3", "Someone", "Québec-Wise" (Québécois?) par exemple. Donc, à peu près 1.500 personnes sont là, de Longueuil pour la majorité, mais d'ailleurs aussi, de Montréal; moyenne d'âge: 17 ans, le tout encadré par une vingtaine de gardiens, officiers de police de Longueuil, très bon-enfant, accessibles, "parlables", comme disait l'un de ces jeunes. Ils ne sont pas inquiets. Ils s'inquiètent plutôt de savoir pourquoi cette musique-là peut plaire. Aimables et coopératifs diraient d'autres. Les jeunes s'adressent à eux, ils renseignent. Tout est bien. Les jeunes ne sentent chez eux, c'est leur festival, ils sont entre eux et contents de l'être.

La musique? Elle était là avant que nous arrivions et cela nous a prité un peu de temps avant de l'apprécier vraiment. Nous y eûmes une bonne introduction grâce au groupe "Dionysos" (batterie, basse, orgue, lead-singer, lead-guitar) qui eurent de très bons moments insistants et longs, de musique franche et belle. Ils sont de Valleyfield, c'est-à-dire un festival de jeunes groupes québécois de musique Pop. "Platinum Anvil" ensuite qui eurent une bonne session "hot" à 3 guitares plus basse. "Québec-wis" qui a montré un cas amusant de trac maîtrisé; le jeune guitariste ne bouge pas, il tient ferme sa guitare, il se concentre sur l'instrument, la force du son élimine le trac. C'est ce qu'on peut appeler avoir la guitare paranoïaque. "Québec-Wise" est un jeune groupe de Trois-Rivières; ils sont trois: guitar-singer, basse, batterie. Ce moment apparait Mike Le Terrible. Mais j'en reparlerai plus tard, car le son de "Gladstone" entre en scène. Ils sont les premiers à jouer un bon rythme et un "beat" correct. Ce qui explique leur succès, ils ont "chauffé" l'assistance.

"Anthropo" qui suit est au bord du "put-down", c'est-à-dire qu'il n'ajoute rien à ce qui a précédé; au lieu de relancer l'atmosphère, il ne font que la maintenir, grâce, peut-être, au chanteur du groupe, qui est beau et qui bouge bien en scène. Avec "Someone", le groupe qui entre en scène ensuite, le spectacle réel commence. Les jeunes montent sur scène et nous aussi, mais sans nous en apercevoir. Mais rien ne vaut le spectacle de Mike le Terrible, de son nom Michel Giroux, de Longueuil.

Il existe en effet une musique rock québécoise, très jeune encore, mais qui devrait faire parler d'elle (je ne parle pas de Charlebois, bien sûr) si l'on en juge d'après la qualité de "Jude 3". Ils soupèsent leur son, le maintiennent bien, les modulations sont pleines d'invention. Ils sont forts. On entend parfaitement la voix de chacun, le registre et l'harmonie. Ils s'interrompent un moment pour parler de la guerre du Vietnam — interruption de conscience musicale. Le son rejailit de plus belle, et ces petits hommes du "electric age" de McLuhan, le contrôlent comme des professionnels de longue date. Je ne sais pas si c'est une question de son d'un soir, mais je trouve qu'ils sont meilleurs lorsqu'ils chantent ensemble. Leur dernier morceau sera "BIBLE 69".

Il existe en effet une musique rock québécoise, très jeune encore, mais qui devrait faire parler d'elle (je ne parle pas de Charlebois, bien sûr) si l'on en juge d'après la qualité de "Jude 3". Ils soupèsent leur son, le maintiennent bien, les modulations sont pleines d'invention. Ils sont forts. On entend parfaitement la voix de chacun, le registre et l'harmonie. Ils s'interrompent un moment pour parler de la guerre du Vietnam — interruption de conscience musicale. Le son rejailit de plus belle, et ces petits hommes du "electric age" de McLuhan, le contrôlent comme des professionnels de longue date. Je ne sais pas si c'est une question de son d'un soir, mais je trouve qu'ils sont meilleurs lorsqu'ils chantent ensemble. Leur dernier morceau sera "BIBLE 69".

On se serait ennuyé de très bonne musique si le groupe "JUDE 3" n'était pas venu. L'acoustique de l'Aréna Jacques-Cartier étant ce qu'elle est, modeste, leur son est un peu fort, mais l'oreille voyage haut et se module très bien. Ils sont cinq: Claude Lemay, dit "meqot", à l'orgue; Michel Robitoux, à la guitare d'accompagnement; Ronald Berger, dit "Ronnie", lead-guitar; David Major, à la basse; Bruno Roy, à la batterie.

La même formation que les Moody Blues. Leur son éclate bien. Ils ont pris le temps qu'il leur fallait pour le régler, car la plupart du temps ils chantent tous ensemble. Les reliefs, les comparaisons à un ou plusieurs groupes connus, je ne le ferai pas; ils se suffisent à eux-mêmes. Mais, pour situer, disons qu'ils ont des moments excellents entre autres qui font penser à "Jefferson Airplane". Avant tout, ils sont de très bons musiciens, ils connaissent les possibilités de leurs instruments et les exploitent avec une parfaite maîtrise. Ils ne jouent que des chansons composées par eux, c'est-à-dire surtout par "Ronnie", guitar-lead et lead-singer, sauf une, "Season of the witch".

"Maintenant on va jouer un morceau pour les fumeurs, là. Asseyez-vous, c'est long", dit "Ronnie". En temps relatif, ce sera court, trop court. Les instruments entrent les uns après les autres, s'infiltrant dans la musique et s'y attachent à jamais. Les enchaînements sont très doux, juste ce qu'il faut. Chacun fait son solo et remporte des applaudissements. Doug Prengle de CKGM-FM, qui songe à monter, seul, une maison de disques, les écoute attentivement et leur donnera un "contact" après le spectacle, pour chanter en public. Un disque est possible. Bravo. Ils le méritent. Doug Prengle est Anglais, au Canada depuis trois ans à peu près; il est à peu près le seul à CKGM-FM à explorer le domaine québécois de la musique rock. Il y a du potentiel, dit-il. C'est un personnage important, pour un groupe rock qui commence, car il peut assurer une bonne part de sa promotion.

3e SEMAINE
JEAN-PAUL BELMONDO
ANNIE GIRARDOT
14 ANS

un homme qui me plaît
de CLAUDE LELOUCH
le DAUPHIN
861-6060

Le Jardin des Étoiles
présente
Les Ballets Africains
8h 30 et 10h 30
(relâche le 31 août)

DU PLAISIR
pour toute la famille
lors de la
FÊTE DU TRAVAIL au
Mont Tremblant Lodge
Mont-Tremblant, P.Q.
dans nos belles Laurentides
de vendredi avant le repas
du soir au lundi après-midi:
3 diners, 3 nuits, 3 petits-déjeuners et 3 déjeuners, pour:
chambre double, bain privé \$50.00
chambre simple, bain privé \$60.00
chambre double, eau courante \$37.50
chambre simple, eau courante \$47.50
PAR PERSONNE
TAXE ET SERVICE COMPTES
50% d'escompte aux moins de 7 ans.
Pour renseignements et réservations
appeler Montréal 861-6165
ou code (819) 425-2711

demain soir
et jusqu'au 7 septembre

Le Jardin des Étoiles
présente
Les Ballets Africains
8h 30 et 10h 30
(relâche le 31 août)

Procurez-vous vos billets à l'entrée de La Ronde, à la sortie du métro (ile Ste-Hélène), à la Place des Arts (10h à 21h, lun. au sam. et 12h 30 à 21h, le dim.) ou au guichet du Jardin des Étoiles. Prix d'entrée: \$3 et \$4 avec accès gratuit pour la journée à Terre des Hommes. (Avec un visa "régulier", rabais de \$1.00). Stationnement à proximité du Jardin des Étoiles.

Terre des Hommes
spectacle unique au monde

Aujourd'hui lundi 31 août, à 13 h
JEAN LÉVESQUE
fait
LE POINT DU JOUR
avec
M. Robert DESPRÉS,
président de la Régie
d'assurance maladie
du Québec

CKAC 73
une station TELEMEDIA

CINÉMAS GRIMCO AMUSEMENT
UN SUSPENSE BOURRE D'AMOUR
Bruno CREMER
14 ans
GRAN D'ARRET
COULEUR
avec Renaud VERLEY
CINEMA DE PARIS 861-2996
FLEUR DE LYS 288-3303

"Prélude à l'extase"
EN COULEUR
FESTIVAL 1206, E. STE CATHERINE 525-8600

De grands artistes internationaux charment les millions de visiteurs à Terre des Hommes

A Terre des Hommes les visiteurs assistent gratuitement à d'éblouissants spectacles mettant en vedette des artistes de renommée mondiale. Ils terminent ainsi d'excellente façon une journée passée à la plus grande exposition permanente au monde. Cette année, Terre des Hommes présente plus de 300 heures de spectacles par semaine. Pour une journée de plaisir et de détente, visitez Terre des Hommes. Profitez du VISA FAMILIAL pour épargner \$3.00. Il ne coûte que \$12.00 et contient 12 visas d'un jour, catégorie jeunesse. (Un adulte est admis sur présentation de deux de ces visas).

Charlebois vainqueur à Sopot
Robert Charlebois, qui représentait le Canada au Festival de la chanson de Sopot, a remporté le premier prix avec "L'ordinaire".

FESTIVAL '70
99¢ TOUJOURS et en tout temps au VERDI
LA LISTE DE TOUTS LES FILMS DISPONIBLE AU CINÉMA (JUSQU'AU 1er OCTOBRE).
5380 St-Laurent
277-4145

THÉÂTRE DE MARJOLAINE
en collaboration
CRACK POT
Spectacle tous les soirs à 9 h.
Dimanche à 8 h. (relâche le lundi)
Billets en vente chez ED. ARCHAMBAULT
500, rue Ste-Catherine
SHERBROOKE (ligne directe avec Eastman) 567-0046
EASTMAN 297-2862

UN CERTAIN JOUR
ERMANNO OLMI
SALLE RESNAIS
35 MILTON / 842-8093
SALLE ESSENSTEN

ACADÉMIE DES GRANDS BALLETS CANADIENS
4848 boul. St-Laurent
directeurs: Ludmilla Chiriaeff
Fernand Nault
Saison 1970-71 début: 14 septembre 1969
auditions et inscriptions:
10 et 11 septembre de 14 à 20 heures
12 septembre de 9 à 13 heures
renseignements: 849-8024
à Québec
renseignements: Mme D. Boissot, Tel. 653-4119

Blue Bonnets
CE SOIR À 7H.45
Dimanche: 2h.00
Pas de courses le jeudi

15 VOLETS DE CRIMES
MONTROUSSEAU
1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 p.m.

La BCN montre des bénéfices nets, accrus de 25.7% durant les 9 mois terminés le 31 juillet 1970

potins financiers

Il y aura réception des membres de la presse jeudi de cette semaine au 2ème étage du Palais des Arts pour marquer l'ouverture de l'Expos-Québec 1970. Son honneur le Maire de la Ville Capitale et le directeur-administrateur d'Expos-Québec assisteront.

Le serait question de passer les oeufs à l'huile des qu'ils sont pondus ce qui contribuerait à leur conservation, selon certaine étude faite en C.B. Ce serait un nouveau débouché pour le pétrole, qui rapporterait plus de \$1,000,000.00 par année.

Une offre serait faite avant la Fête du Travail aux 700,000 employés de l'industrie américaine de l'automobile, afin d'y prévenir un arrêt de travail qui serait dommageable à l'économie nord-américaine.

L'excellence du comportement tardif des stocks américains et canadiens durant la dernière séance serait de bon augure pour ce matin, d'autant plus que l'indice des prix composés de Washington a montré une avance de 1.8% le mois dernier, au regard du mois précédent; ce qui constituerait la première hausse depuis au-delà d'un an. Quoiqu'il en soit, comme le chômage persiste, il ne faudrait pas être trop optimiste.

La mise à notre retrait, qui devait avoir lieu aujourd'hui, a été remise à lundi prochain. Nos lecteurs devront donc nous attendre encore une semaine de plus.

S'il survient des développements monétaires en fin de semaine les marchés s'en ressentiraient.

Mount Royal Rice paiera ce matin à ses actionnaires immatriculés le 15 courant un dividende de 10 cts l'action. Le même jour, Pacific Atlantic Investments paiera aux siens un dividende de 5 cts l'action.

Sous la présidence d'Honneur de l'Hon. Robert Bourassa, pre-

mier ministre du Québec, les administrateurs et les dirigeants de Bigelow-Canada Limited donneront une réception à l'occasion de l'inauguration de leur nouvelle fabrique de tapis dans le parc industriel de Ste-Agathe-des-Monts. La réception, à l'occasion de cette inauguration d'usine, aura lieu à 16 heures, vendredi le 25 septembre 1970.

La Chambre de Commerce de la province de Québec tiendra son congrès annuel de 1970 les 17, 18 et 19 septembre, à Sherbrooke. Plus de 500 délégués, représentants 270 Chambres de Commerce locales et près de 1,900 entreprises du Québec, participeront à ces trois jours d'étude consacrés plus spécialement à l'examen de priorités économiques de la province.

Les actionnaires d'Imperial Tobacco Co of Canada Ltd seront convoqués en assemblée spéciale extraordinaire, probablement au début de septembre 1970, aux fins de sanctionner le changement de la raison sociale actuelle en celle IMASCO Ltd.

Gulf Oil Canada Ltd, Imperial Oil & Shell Canada Limited lanceront des émissions d'obligations sous peu. La première entreprise émettrait \$20,000,000, de dettes non garanties.

Investors Overseas Stock Ltd a eu une perte nette de \$25,860,000 durant les 6 mois terminés le 30 juin 1970 vs un profit de \$9,520,000 durant la même période l'an dernier.

C'est aujourd'hui la date ultime à laquelle la Corporation d'Expansion Financière doit soumettre son rapport annuel à la Bourse de Montréal. Il y aura aujourd'hui l'assemblée annuelle des actionnaires de la dite Corporation, alors que le rapport annuel sera soumis. Cette réunion aura lieu à 11 h. a.m. au Salon Verden de l'Hôtel Bonaventure.

Actif global de \$1,815,983,000.00

Le solde des revenus de la Banque Canadienne Nationale, pour les neuf mois terminés le 31 juillet 1970 accuse une augmentation de 38.8% sur celui de l'an dernier. Dans un rapport intermédiaire envoyé à ses actionnaires, la Banque rapporte également un bénéfice net de \$4,994,764 ou l'équivalent de 83.2 cents l'action, à rapprocher de \$3,972,457 ou 66.2 cents l'action pour la même période arrêtée au 31 juillet 1969.

En présentant le rapport des neuf mois d'opération, le président de la Banque Canadienne Nationale, M. Louis Hébert, a signalé que les dépôts étaient passés de \$1,455,533,000 à \$1,815,983,000; les placements de \$395,770,000 à \$467,148,000; les prêts, de \$963,582,000 à \$1,077,186,000. L'actif total de la Banque au 31 juillet 1970 s'établissait à \$1,815,983,000, en regard de \$1,570,302,000 au 31 juillet l'an dernier.

M. Hébert a de plus déclaré que l'activité bancaire avait connu un ralentissement marqué au cours du troisième trimestre: "La période des vacances, le maintien par le gouvernement des mesures pour combattre l'inflation, la grève de la construction et le malaise qui sévit dans le système postal sont autant de facteurs à l'origine de ce ralentissement".

Bien que les revenus aient été affectés par l'élimination, en mai dernier, des commissions perçues sur les chèques tirés sur l'étranger, tout laisse prévoir pour l'exercice en cours, une augmentation sensible sur l'exercice précédent," a conclu M. Hébert.

On note une augmentation à tous les chapitres des revenus: ceux des prêts s'élevaient à \$70,931,658, à rapprocher de \$52,787,100 l'an dernier; les revenus des valeurs s'établissent à \$24,195,234, à rapprocher de \$18,952,530, tandis que les autres revenus d'exploitation s'élevaient à \$13,087,444, à rapprocher de \$12,605,987.

Le total des revenus s'établit à \$108,214,336 en regard de \$84,345,617 l'an dernier. Le total des dépenses y inclut l'intérêt versé sur les dépôts au montant de \$53,660,671 comparativement à \$37,825,544 l'an dernier s'élevait à \$91,785,544 à rapprocher de \$74,594,160.

L'estimation de la provision requise pour pertes sur prêts, placements et autres actifs, à être virée aux réserves pour pertes, a été portée de \$3,500,000 à \$6,000,000. Le montant définitif, y compris l'impôt y afférent, sera déterminé à la fin de l'année financière.

Le montant des dividendes versés aux actionnaires s'élevait à \$3,240,000, à rapprocher de \$2,940,000, compte tenu du fait que le montant des dividendes a été augmenté de 5 cents l'action, ou de 10.2%.

On trouvera ci-annexé l'état intermédiaire des revenus et dépenses (sous réserve de vérification) pour les neuf mois terminés le 31 juillet 1970.

Tableau des revenus et dépenses (sous réserve de vérification) pour les neuf mois terminés le 31 juillet 1970. Columns: 1970, 1969, Augmentation (Diminution) en pourcentage.

Bourse de Montréal - Variations de la semaine dernière

Tableau de variations de la semaine dernière pour la Bourse de Montréal. Columns: 1970, 1969, Augmentation (Diminution) en pourcentage.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Les ventes au détail ont diminué le mois dernier dans notre province. La dernière Revue des Affaires rendue publique en fin de semaine par la Banque de Montréal traite de la situation en général au pays et dans le monde, puis elle consacre certaines parties aux activités dans les provinces. Ainsi, dans le Québec, "En juillet, les ventes de détail ont diminué par rapport au mois précédent et au même mois l'an dernier. Les ventes de meubles et fournitures, poursuivant leur tendance de mai et juin, ont fortement baissé durant le mois. Dans l'industrie manufacturière, les ventes se comparent bien avec l'an dernier et l'automne s'annonce bien. Les scieries ont eu une activité satisfaisante et la demande de bois durs est demeurée bonne, à des prix un peu plus hauts qu'il y a un an. Pour les bois mous, la demande et les prix ont baissé à cause des grèves de l'industrie de la construction. Les ventes de pâtes et papiers s'emparent sur l'an dernier, mais les bénéfices ont fléchi et il n'y a guère de perspectives d'amélioration. Les rentrées ont été passables à bonnes, mais il faut les surveiller de près. Le mouvement touristique est excellent et se compare bien avec l'an dernier".

Trizec Corporation et ses filiales ont maintenu leurs gains

Trizec Corporation Ltd et ses filiales viennent de faire parvenir à leurs actionnaires l'état consolidé des bénéfices pour les 6 mois terminés le 30 juin 1970, avec comparaisons avec 1969. Dans son message accompagnant ces chiffres, M.J.A. Soden, président, leur déclare en partie ce qui suit: "La compagnie rapporte que les revenus bruts du semestre terminé le 30 juin 1970 se sont accrus de \$17,930,000 à \$20,171,000. Malgré une augmentation d'environ \$900,000 dans le coût des emprunts de la compagnie par suite des fluctuations défavorables des taux d'intérêt sur les emprunts intermédiaires, le bénéfice net d'exploitation s'est maintenu à \$504,000, comparativement à \$511,000 pour la période correspondante de l'an dernier, sans tenir compte d'un bénéfice extraordinaire de \$460,000 cette année. Les résultats de la période ont été sensiblement égaux aux résultats prévus, mais on ne peut les considérer comme un indice des revenus de l'année entière à cause des variations, saisonnières qui feront monter les bénéfices au second semestre. Le revenu extraordinaire de \$460,000 provient d'un bénéfice sur la vente d'actions privilégiées d'une compagnie américaine et d'un petit édifice à bureaux à Vancouver. Une partie du produit de ces ventes a servi à rembourser une dette s'y rapportant, pour un montant de \$5,638,000 y compris un emprunt bancaire de \$4,600,000 en fonds américains. En juin cette année, en association avec l'un de ses principaux actionnaires, Star (Great Britain) Holdings Limited, la compagnie est entrée dans le marché immobilier américain par l'intermédiaire d'une compagnie à propriété conjointe, Tristar Developments Inc. Un bon progrès a été réalisé dans ce sens et on a conclu une entente de principe pour l'acquisition de la première propriété de placement aux Etats-Unis. L'état consolidé des bénéfices et l'état consolidé de la provision et de l'utilisation des fonds pour la période de six mois sont annexés au présent rapport.

Dominion Foundries and Steel Ltd dépensera \$18,000,000.00 en améliorations

Les travaux de construction ont commencé à Dominion Foundries and Steel, Limited (Dofasco de Hamilton) sur une nouvelle série de fours à coke. Les fours et installations auxiliaires coûteront \$18 millions et augmenteront la capacité de production de coke de Dofasco de plus de 30%. Environ \$2.5 millions seront consacrés à la lutte contre la pollution. Les portes des fours ont été modifiées pour réduire les émissions pendant les opérations de chargement et des dispositifs de pulvérisation permettront de diminuer la quantité de poussière émise pendant la trempe liquide. "Ces dispositifs de lutte contre la pollution sont actuellement les plus efficaces et les plus modernes", a déclaré M. Warren Rombough, Directeur des services de contrôle de la pollution, à "Néanmoins", a-t-il ajouté, "les émissions des fours à coke restent toujours notre problème de pollution le plus difficile à résoudre. De nouveaux dispositifs seront ajoutés dès qu'ils seront disponibles". Les nouvelles installations seront situées au nord des fours à coke actuels de la compagnie, près de la Baie de Hamilton. Les nouveaux fours permettront de répondre à la plus grande demande de coke créée par le quatrième haut fourneau de Dofasco, en cours de construction. Ce haut fourneau augmentera la capacité de production de fer de Dofasco de plus de 30%. Le contrat de construction des fours à coke a été attribué à Koppers of Canada Limited.

The Investors Group a vu ses recettes baisser de 32% durant le dernier semestre

Le rapport semi-annuel de The Investors Group, envoyé en fin de semaine aux actionnaires, permet de constater que les recettes nettes ont baissé de 32%. Le revenu après impôt, se chiffrait à \$2,391,000. Il n'est pas tenu compte des activités de sa filiale la Great West Life, à cause de certaines difficultés comptables. Dans son message aux actionnaires de ce groupe de fonds mutuels, M. C.E. Atchison, président, attribue la contraction du côté des recettes aux mesures anti-inflationnistes en cours, qui ont provoqué un affaiblissement des prix des valeurs boursières, etc. Il en est résulté une diminution dans la vente des actions des fonds mutuels, américains comme canadiens. Il semble y avoir un changement prometteur de la part des petits investisseurs. Le rachat des actions de nos fonds a, aussi, été modéré et de beaucoup moins considérable que pour les autres institutions du même genre. Notre filiale, la Great West Life Assurance Company, a vu le volume de ses ventes d'assurance et d'annuités pratiquement aux chiffres-record, vu dans toute son histoire. Bank America Corporation a acheté 342,106 actions ordinaires du Trésor à \$12.00. Comme chacun le sait, Investors fait partie du groupe de Power Corporation of Canada.

Bourse canadienne - Variations de la semaine dernière

Tableau de variations de la semaine dernière pour la Bourse canadienne. Columns: 1970, 1969, Augmentation (Diminution) en pourcentage.

Bourse de Montréal - Variations de la semaine dernière

Tableau de variations de la semaine dernière pour la Bourse de Montréal. Columns: 1970, 1969, Augmentation (Diminution) en pourcentage.

Marcel CLEMENT

Chambre de Commerce Française au Canada. Premier déjeuner couterie de la saison, jeudi 3 septembre à 12h. 30. Salon Oval de l'Hôtel Ritz Carlton. Conférencier: Monsieur Louis Jalabert. Thème de l'Exposé: "L'Australie - continent du 21ème siècle". Réservation: 866-2797.

Chibex Mining Corporation (L.R.P.). Achetées, vendues et cotées. Alberta Natural Gas Co. Ltd., 25 cents l'action ordinaire le 30 septembre; inscription le 2 septembre. Dominion Gas Co. Ltd., 10 cents l'action ordinaire le 30 septembre; inscription le 18 septembre. Genesco Inc., 42 1/2 cents US l'action ordinaire, le 31 octobre; inscription le 19 octobre. Hormel and Pfaff Foods Ltd., cinq cents l'action ordinaire le 10 octobre; inscription le 21 septembre.

COMPTABLES AGRÉÉS. BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE. LUCIEN DAHMÉ, C.A. PROVOST & PROVOST. VIAI & ROBIN. Duval, Buteau & Cie. THORNE, GUNN & CIE. Samson, Bélar, Côté, Lacroix et Associés.

informations

internationales

Le Vietcong intensifie ses attaques à proximité des bases américaines

SAIGON (AFP) — C'est hier que les électeurs sud-vietnamiens se rendaient aux urnes pour élire trente sénateurs et renouveler ainsi la moitié de la chambre haute sud-vietnamienne.

Le vietcong a voulu marquer cette journée à sa manière: 42 personnes ont été tuées et 114 blessées dans des bombardements de mortier qui ont commencé au cours de la nuit. La campagne électorale a été interrompue et plus de soixante-dix pour cent des 6.500.000 électeurs sont allés voter sous la protection des 750.000 hommes des forces populaires et régionales.

Les forces vietcong et nord-vietnamiennes ont en effet déclenché une vague de bombardements sur tout le territoire du Sud-Vietnam durant le week-end, atteignant à la roquette et au mortier une quinzaine de villes dont un chef-lieu de province, annonce aujourd'hui les porte-parole militaires.

Entre six heures samedi et quinze heures hier soixante-six "incidents" — bombardements, attaques, et actes de terrorisme — ont été enregistrés dans les quatre régions militaires. "C'est le chiffre le plus élevé d'attaques enne-

mies depuis le mois de mai dernier", a affirmé un porte-parole sud-vietnamien.

Cette soudaine recrudescence des activités vietcong et nord-vietnamiennes coïncide avec les élections sénatoriales, mais les porte-parole militaires affirment que la grande majorité des bombardements et attaques n'étaient pas dirigés directement contre les élections.

Un commando vietcong a réussi à pénétrer dans un dépôt de carburant américain à moins de trois milles de la base de Cam Ranh — la base réputée la mieux défendue du Sud-Vietnam — faisant exploser un certain nombre de mines parmi les installations du dépôt. Deux heures plus tard, les artilleurs du Front national de libération bombardèrent la base elle-même de cinq obus dont le type n'a pas été déterminé. En même temps, ils bombardèrent la base aérienne de Nhatrang à deux reprises d'une dizaine de roquettes chinoises.

"Nous entrons dans une période de nuits sans lune et l'ennemi en profite" déclare-t-on de source militaire américaine.

Selon des sources vietnamiennes, il pourrait s'agir d'un nouveau "point

culminant" d'une campagne destinée à commémorer le 25ème anniversaire de la révolution d'août (1945) et de l'indépendance du Nord-Vietnam (2 septembre).

Au Cambodge les maisons de Phnom-Penh ont été secouées hier par ce que l'on pense être des bombardements d'artillerie contre des objectifs communistes à l'est du Mékong, en face de la capitale.

Les vietcong et les Nord-Vietnamiens ont montré au cours de la nuit qu'ils étaient toujours là en tirant au mortier sur des positions cambodgiennes dans le village de Hoat Krasas Krao, à six milles à l'est de Phnom-Penh. Sept soldats ont été blessés.

Le bac de Neak Leung sur le Mékong, à quarante milles au sud-est de la capitale, a heurté une mine et est inutilisable, a annoncé le haut commandement. En conséquence, la route nationale numérotée qui relie Phnom-Penh à Saigon n'est plus ouverte qu'à la circulation de véhicules légers. D'autre part, les troupes cambodgiennes ont évacué la ville de Srang, à trente milles au sud-est de Phnom-Penh, à la suite d'une attaque communiste.

L'OUA condamne la France, la RFA et la Grande-Bretagne pour leurs ventes d'armes à l'Afrique du Sud

ADDIS-ABEBA (AFP) — Le conseil des ministres de l'OUA s'est terminé hier soir par une condamnation sans équivoque de la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne de l'Ouest pour leurs ventes d'armes à l'Afrique du Sud.

Plus tôt, samedi soir, la commission politique de l'OUA avait clos ses travaux en condamnant la politique des puissances occidentales en Afrique australe, accusant les pays membres de l'OTAN — les trois déjà cités plus les Etats-Unis — de permettre au Portugal de continuer "sa guerre coloniale de génocide" grâce à l'aide militaire massive qu'ils lui fournissent.

La France

Les démarches effectuées auprès de certaines délégations cette semaine par l'ambassade de France à Addis-Abeba, pour les informer que le gouvernement français était prêt à procéder à un nouvel examen de sa politique à l'égard de l'Afrique du Sud, n'ont pas apporté tous les résultats escomptés.

Pris entre leur amitié traditionnelle pour la France et leur nationalisme africain, la plupart des pays francophones — la Côte d'Ivoire, le Dahomey, le Rwanda, le Niger, le Gabon, et Madagascar — se sont abstenus. Le Lesotho et le Malawi, qui entretiennent des relations amicales avec Pretoria, ont fait de même. Deux autres pays francophones, — la Tunisie et le Congo-Kinshasa, ont, pour leur part, formulé des "réserves" à l'égard du texte retenu.

La résolution finale d'hier adresse également un appel spécial à la Grande-Bretagne lui demandant instamment de ne pas donner suite à son intention déclarée de reprendre ses livraisons d'armes à l'Afrique du Sud.

Un porte-parole de l'OUA a révélé par ailleurs que le conseil ministériel avait décidé d'inscrire après un long débat l'Allemagne fédérale parmi les pays condamnés, l'OUA disposant des preuves de la vente d'armes par la R.F.A. à l'Afrique du Sud, malgré le démenti publié à la fin de la semaine par l'ambassade d'Allemagne à Addis-Abeba.

Le porte-parole, M. Mohammed Sahnou, a affirmé qu'une compagnie franco-allemande, la "Transporter Afrika", vend des avions du type "C-160"

au régime de Pretoria, avions généralement employés pour la lutte anti-guérilla.

Il a affirmé en outre que des pilotes sud-africains ont été formés en Allemagne fédérale l'an dernier. Il a déclaré enfin que des experts ouest-allemands travaillent dans des usines d'armement sud-africaines et participent notamment à la fabrication de gaz nocifs.

La résolution demande que la conférence des chefs d'Etat africains mandate une délégation des ministres des Affaires étrangères auprès des gouvernements intéressés pour les convaincre "d'arrêter leurs ventes d'armes à l'Afrique du Sud et leur assistance dans la fabrication d'armements par l'Afrique du Sud".

Armes françaises aux "colonels"?

WASHINGTON (AFP) — Dans une dépêche de son correspondant à Athènes, le "Los Angeles Times" a annoncé hier que la France vient de vendre à la Grèce 50 chars AMX-30 pour 33 millions de dollars.

Le journal précise que cette information n'a été ni confirmée ni démentie à Athènes mais il a affirmé que l'accord pour la fourniture de 50 tanks a été secrètement signé le mois dernier.

Le journal de Los Angeles ajoute que la Grèce est également intéressée par l'acquisition d'avions modernes que les Etats-Unis hésitent à lui fournir et qu'elle est déjà entrée en pourparlers avec la France pour la fourniture de 40 Mirage III.

Le journal ne cite aucune source pour son information mais il fait peu de doute qu'elle provienne des milieux officiels américains d'Athènes qui souhaitent la reprise de l'aide militaire à la Grèce.

Les Palestiniens ont leur stratégie pour contrer le plan Rogers

AMMAN (AFP) — Les membres du Conseil national palestinien, réuni pour la première fois en session extraordinaire depuis l'acceptation du plan de paix américain, par la République arabe unie et la Jordanie, ont proclamé à Amman, leur "opposition formelle et irréductible au complot américain dénommé plan Rogers".

Dans un document publié au terme de la réunion, le Conseil national palestinien se prononce notamment pour le renforcement des pouvoirs du Comité central de la résistance palestinienne, présidé par M. Yasser Arafat, leader de l'organisation "Al Fatah", et pour la création d'un "Front populaire arabe révolutionnaire unique", ayant en tête de son programme la lutte armée pour la libération de la Palestine.

Il demande, d'autre part, aux "Etats arabes concernés" de laisser toute liberté d'action à l'Armée de libération de la Palestine (A.L.P.), afin de lui permettre de transporter ses troupes aux endroits propices et notamment en Jordanie.

Parmi les autres points du document approuvé par le Conseil national palestinien il y a notamment: — charge le Comité central de pren-

dre toutes les mesures nécessaires pour "empêcher la poursuite des négociations avec l'ennemi", de manière à rendre impossible "à une autorité quelconque de disposer de notre cause"; — confie au Comité central la mission "d'œuvrer dans le but de transformer tout le secteur jordanien-palestinien en un foyer de la révolution populaire"; — suggère à la résistance palestinienne d'établir des liens organiques avec les forces populaires arabes qui rejettent les solutions de capitulation, afin d'assurer à la révolution palestinienne sa véritable dimension populaire.

En outre, le texte demande aux Etats arabes anti-impérialistes qui approuvent le "plan Rogers" de revenir sur leur décision et d'opter pour la guerre populaire nationale pour libérer l'ensemble des terres palestiniennes et arabes. Le conseil invite ces Etats arabes à appuyer matériellement et politiquement la résistance "pour couper court à toute manœuvre impérialiste et de la réaction jordanienne" et leur demande de régler leur contribution au Fonds national palestinien. Le conseil a aussi décidé d'entreprendre une action d'information en faveur de la cause palestinienne à l'échelon mondial.

Meany se fait plus sévère à l'égard des démocrates

WASHINGTON (AFP) — M. George Meany, président de l'importante centrale syndicale AFL-CIO a déclaré hier dans une des rares interviews qu'il ait jamais accordées avant le "Labor Day" américain que le parti démocrate avait tendance à se désintéresser de la véritable leader et que ce qu'il en restait avait tendance à passer sous le contrôle des extrémistes ce qui avait pour conséquence de lui aliéner la majeure partie des 20 millions de membres de la centrale.

Selon M. George Meany, le président Nixon, et partant le parti républicain, par les actions prises par son gouvernement, pourrait obtenir de la majorité silencieuse et notamment des travailleurs un soutien croissant. Toutefois, la situation économique et surtout l'inflation actuelle ne sont pas en sa faveur, à moins que des progrès ne soient réalisés.

En conséquence, la grande centrale syndicale, lors des élections législatives de novembre pourrait décider de soutenir, dans les circonstances actuelles, des candidats des deux grands partis compte tenu des situations locales. Toutefois elle maintiendra de façon générale son soutien au parti démocrate compte tenu des alliances passées existant avec lui.

L'Egypte et l'Iran reprennent leurs relations diplomatiques

TEHERAN (AFP) — La reprise des relations diplomatiques entre l'Iran et la RAU, annoncée officiellement samedi soir au Caire et à Téhéran après deux mois et demi de négociations discrètes et saluées unaniment par la presse iranienne hier matin, met fin à un désaccord de dix ans entre le président Nasser, considéré comme le chef de file du "nationalisme arabe" et le chah d'Iran,

accusé par ses ennemis de mener une politique "au service du sionisme et de l'impérialisme mondial".

Le motif de la rupture avait été fourni par un discours du président Nasser prononcé à Alexandrie le 26 juillet 1960, dans lequel sur un ton particulièrement violent, le "Rais" avait pris personnellement à partie le chah d'Iran en faisant notamment grief "d'avoir reconnu l'Etat d'Israël". Les deux ambassades fermées, l'Afghanistan fut chargé des intérêts iraniens au Caire et de la RAU à Téhéran.

Mais, plus encore que la suspicion jetée par la RAU sur la nature des rapports irano-iraniens, ce sont les ambitions prêtées par l'Iran au "Rais" sur l'ensemble du monde arabe, jusqu'aux rives du golfe Persique, qui, pendant dix ans, devaient alimenter la polémique entre les deux pays.

La situation devait commencer à évoluer à partir de la guerre des Six jours, l'Iran ayant alors nettement marqué ses distances vis-à-vis d'Israël, considéré comme "agresseur".

Selon les observateurs de la capitale iranienne, un autre facteur devait sans doute contribuer à accélérer le rétablis-

sement des relations: l'acceptation du plan Rogers par le gouvernement égyptien, l'Iran voyant là une confirmation implicite par la RAU de la justesse de sa propre politique.

A Tel-Aviv, cette décision marque aux yeux des observateurs l'échec des tentatives déjà anciennes de la diplomatie israélienne pour officialiser les relations entre Jérusalem et Téhéran.

Israël est en effet représenté dans la capitale iranienne par un haut fonctionnaire des Affaires étrangères, assisté d'une mission commerciale particulièrement importante et exerçant toutes les activités normales d'un ambassadeur. Mais il n'en a pas le titre, et n'a jamais présenté ses lettres de créance au chah.

Aux yeux des observateurs de Tel-Aviv, l'essentiel demeure le maintien de l'important courant commercial existant entre Israël et l'Iran, notamment dans le domaine pétrolier, qui donne au port d'Eilat, sur la mer Rouge, toute son importance. Il n'apparaît pas, estimation de même source, que cet état de choses, profitable aux deux pays, soit directement menacé par la réconciliation irano-égyptienne.

Le tunku de Malaisie renonce à ses fonctions

KUALA-LUMPUR (AFP) — Le tunku Abdul Rahman, premier ministre de Malaisie, a fait part samedi, à la nation de son intention de renoncer à ses fonctions le 21 septembre prochain, le jour même où son neveu, le sultan de Kedah, prêterait serment comme cinquième roi de Malaisie.

Dans une allocution radio-télévisée, le tunku a indiqué que l'actuel vice-premier ministre, le tun Abdul Razak, lui succéderait et annoncerait la composition du nouveau gouvernement le 21 septembre même. Il a également précisé que le parlement malais, actuellement suspendu, se réunirait le 17 février prochain, un jour après le couronnement du nouveau roi. Il a par ailleurs déclaré que le conseil gouvernemental, mis en place après les émeutes raciales de l'an dernier, continuerait à fonctionner et s'occuperait particulièrement des "dangers de la subversion communiste".

Enfin, le premier ministre a levé le couvre-feu et l'interdiction de toute activité politique. Il a ajouté qu'il se consacrerait désormais aux travaux du secrétaire islamique international dont il est secrétaire général.

Pendant les 15 années où il dirigea la Malaisie, le tunku a contribué à unir les trois principales communautés du pays: Malais, Chinois et Indiens. Toutefois l'an dernier, de graves émeutes antichinoises sont venues ternir cette "coexistence pacifique". Un autre foyer d'insécurité est représenté par la guérilla menée depuis de longues années par les communistes malais. Anticomuniste déterminé, le tunku, après avoir tenté de négocier avec les communistes lors de l'indépendance, en 1957, s'est lancé dans d'importantes opérations militaires qui, aujourd'hui, ont contraint les communistes à se réfugier dans la jungle à proximité de la frontière avec la Thaïlande.

Une manifestation contre la guerre rallume "l'été chaud", à Los Angeles

LOS ANGELES (AFP) — Des incidents qui ont fait un mort ont éclaté samedi dans un quartier de Los Angeles habité en majorité par des Américains d'origine mexicaine.

Environ 10.000 "Chicanos" comme ils s'intitulent eux-mêmes, s'étaient rassemblés pour protester contre la présence militaire américaine en Indochine. Les premiers incidents ont éclaté quand la police a voulu arrêter quelques jeunes soupçonnés d'avoir pillé un magasin vendant de l'alcool. Les heurts entre manifestants et policiers ont rapidement pris de l'ampleur, les forces de l'ordre répondant aux jets de pierres par des gaz lacrymogènes.

Les émeutes, qui ont duré quatre heures, se soldent par 1 mort, 25 policiers blessés dont un qui a dû être opéré, 22 manifestants hospitalisés et une soixantaine d'arrestations. Les dégâts matériels apparaissent considérables: une station service et un grand magasin incendiés ainsi que plusieurs dizaines de boutiques plus ou moins endommagées par le feu. Une caserne de pompiers a été partiellement incendiée. Deux voitures

de patrouille de la police ont également été la proie des flammes et plusieurs autres endommagées.

Le quartier où se sont déroulés les incidents a été bouclé à la nuit tombée samedi par quelque 500 policiers casqués. Les organisateurs du meeting contre la guerre au Vietnam ont rejeté la responsabilité des événements sur la police qui, selon eux, est intervenue avec une brutalité inutile et sans aucune discrimination, jetant la panique parmi les milliers de personnes qui n'avaient rien à voir avec les quelques dizaines de jeunes "Chicanos" surpris en train de piller la boutique d'alcool.

Les milliers de "Chicanos" rassemblés dans un parc pour protester contre la guerre du Vietnam ont dénoncé en particulier le pourcentage à leur avis anormalement élevé d'Américains d'origine mexicaine envoyés en première ligne. Les heurts les plus violents se sont déroulés le long du boulevard Whittier qui traverse les quartiers est de la ville habités par un million de "Chicanos". La victime, Ruben Salazar, était chef de nouvelles d'un poste de télé éducative de langue espagnole.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE NO 284090 JOSEPH ROSENFELD propriétaire de taxi de la ville et du district de Montréal. demandeur -contre- HERBERT LAY de 543 rue Somerset, Ottawa, Province d'Ontario. défendeur IL EST ENJOINT à HERBERT LAY l'intention d'acquiescer à la copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours. Montréal, le 21 août 1970. CLAUDE DUPOUR GREFFIER-ADJOINT Mes GROSSMAN & WINSTON, 1410 rue Guy, Suite 21, 25, 25, MONTREAL 107, Qué. Avocats du demandeur

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE NO 289852 INSURANCE COMPANY OF NORTH AMERICA, corps politique d'assurance, ayant une place d'affaires à Montréal, District de Montréal. demanderesse -contre- W. D. RHYNO, gentleman, domicilié et résidant à New-York, Etat de New-York, l'un des Etats unis d'Amérique. défendeur IL EST ENJOINT à W. D. RHYNO l'intention d'acquiescer à la copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours. Montréal, le 27 août 1970. CLAUDE DUPOUR GREFFIER-ADJOINT Mes TANSEY, DE GRANDPÉRIE ET ASSOCIÉS 368 St-Jacques MONTREAL 128, Qué. Avocats de la demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) NO: 18472 MARIE DURAMEL, bibliothécaire, domiciliée et résidant à 241 boulevard Riël, Hill, district de Hill. Requérante -contre- MICHEL COTE, d'adresse inconnue. Intimé Il est ordonné à l'intimé, MICHEL COTE, de comparaître dans un délai de soixante jours après la dernière publication du présent avis. ET PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier et déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête précitée à obtenir contre vous, par défaut, jugement de divorce qu'elle sollicite contre vous, ce jugement sera en premier lieu, conditionnel et ne sera déclaré irrévocable qu'après l'expiration du délai fixé au jugement à moins que dans l'intervalle vous ne produisiez au greffe du Tribunal un avis écrit exposant les raisons pour lesquelles le jugement ne devrait pas devenir irrévocable. Montréal, le 10 août, 1970. JACQUES PERRON Régistrare. GAETAN M. LEGAULT, Procureur de la Requête, 6, rue Rideau, Ottawa, Ontario.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE NO 797589 RENE LATENDRESSE, ouvrier tant personnellement qu'en qualité de Tuteur à son fils mineur REAL, des Cité et district de Montréal. demandeur -contre- GUY AREL, autrui des Cité et District de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, et AL. défendeurs PAR ORDRE DE LA COUR: Le défendeur GUY AREL, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention. Montréal, ce 25 août 1970. MARIUS D'AMOURS, P.C.S.M. Prototaire, Cour Supérieure de Montréal. Mes VADEBOUCOUR & VADEBOUCOUR, 355 St-Denis, Montréal PROCUREUR DU DEMANDEUR

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE NO 792728 WALTER WILLIAMSON, electricien, résidant et demeurant en la cité de Verdun, district de Montréal. Demandeur -contre- DENIS TOUGAS, camionneur, autrui de Rosemont, Cité et district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, et AL. défendeurs conjointement et solidairement PAR ORDRE DE LA COUR: Le défendeur DENIS TOUGAS, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention. MONTREAL, ce 27 août 1970. MARIUS D'AMOURS P.C.S.M. Me RAYMOND CARTWRIGHT, Avocat Plans du Canada, suite 795, Montréal, P.Q. Procureur du demandeur

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE NO 799811 DAME ELIZABETH ORPHANOU, épouse séparée de biens de THEODORAS BITZAS résidant et domiciliée au 7822 avenue Bloomfield, en la cité et district de Montréal. Demanderesse -contre- THEODORAS BITZAS, mécanicien, présentement de résidence inconnue. Défendeur PAR ORDRE DE LA COUR: THEODORAS BITZAS est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention. MONTREAL, le 21 août 1970. MARIUS D'AMOURS Prototaire adjoint C.S.M. Mes LANTIER & SHEE, 751 Victoria Square, Montréal, P.Q.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE NO: 797 589 RENE LATENDRESSE, ouvrier tant personnellement qu'en qualité de Tuteur à son fils mineur REAL, des Cité et district de Montréal. demandeur -contre- GUY AREL, autrui des Cité et District de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, et AL. défendeurs PAR ORDRE DE LA COUR: Le défendeur GUY AREL, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention. Montréal, ce 25 août 1970. MARIUS D'AMOURS, P.C.S.M. Prototaire, Cour Supérieure de Montréal. Mes VADEBOUCOUR & VADEBOUCOUR, 355 St-Denis, Montréal PROCUREUR DU DEMANDEUR

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE NO: 792728 WALTER WILLIAMSON, electricien, résidant et demeurant en la cité de Verdun, district de Montréal. Demandeur -contre- DENIS TOUGAS, camionneur, autrui de Rosemont, Cité et district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, et AL. défendeurs conjointement et solidairement PAR ORDRE DE LA COUR: Le défendeur DENIS TOUGAS, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention. MONTREAL, ce 27 août 1970. MARIUS D'AMOURS P.C.S.M. Me RAYMOND CARTWRIGHT, Avocat Plans du Canada, suite 795, Montréal, P.Q. Procureur du demandeur

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE NO 799811 DAME ELIZABETH ORPHANOU, épouse séparée de biens de THEODORAS BITZAS résidant et domiciliée au 7822 avenue Bloomfield, en la cité et district de Montréal. Demanderesse -contre- THEODORAS BITZAS, mécanicien, présentement de résidence inconnue. Défendeur PAR ORDRE DE LA COUR: THEODORAS BITZAS est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention. MONTREAL, le 21 août 1970. MARIUS D'AMOURS Prototaire adjoint C.S.M. Mes LANTIER & SHEE, 751 Victoria Square, Montréal, P.Q.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE NO 799811 DAME ELIZABETH ORPHANOU, épouse séparée de biens de THEODORAS BITZAS résidant et domiciliée au 7822 avenue Bloomfield, en la cité et district de Montréal. Demanderesse -contre- THEODORAS BITZAS, mécanicien, présentement de résidence inconnue. Défendeur PAR ORDRE DE LA COUR: THEODORAS BITZAS est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention. MONTREAL, le 21 août 1970. MARIUS D'AMOURS Prototaire adjoint C.S.M. Mes LANTIER & SHEE, 751 Victoria Square, Montréal, P.Q.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM "Avis est par les présentes donné que Panyalab Hymavathi, Infamrie, domiciliée au numéro 4857 de l'Avenue Patisson, dans la Ville de Montréal, s'adressera au Secrétaire Provincial de la Province de Québec pour un décret changeant son nom à celui de Hymavathi Hymavathi en vertu des dispositions de la Loi de Changement de Nom, 13-14 Ediz. II, 1965, Chapitre 77. Montréal, le 26 août, 1970. HART, PODEBIRE, WISSE & SHILLER Notaires pour la Requête.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 18 août 1970 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à C. & G. LINGERIE CO. LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 21ème jour d'août 1970, sous le numéro 228478. Ce 21ème jour d'août, 1970. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES GPE70-10239 pour 10h.30 a.m. heure de Montréal le mardi 22 septembre 1970 Postes Marie-Victorin et Saragay (Longueuil et Montréal) FOURNITURE D'INDUCTANCES (6) - 14.4 kV ET (5) - 23 kV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement. NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.30 p.m. à l'endroit suivant: Direction des Contrats Bureau no 808 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué Canada

Un dépôt de soumission au montant de SIX MILLE DOLLARS (\$6,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse coopérative, payable à Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec, sont admises à soumissionner. L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter une quelconque ou toutes les soumissions reçues. Les co-secrétaires B. LACASSE - W. E. JOHNSON Montréal, le 24 août 1970

VILLE D'OUTREMONT AVIS est donné qu'à l'assemblée générale du 5 août 1970 le Conseil a adopté le règlement 652-C modifiant l'article 2.1.2. de règlement 652 en ajoutant l'alinéa suivant: Article 2.1.2. Sur le lot 12-12, un vestibule extérieur en maçonnerie de cinq pieds trois pouces (5' 3") multiplié par onze (11) pieds, d'une hauteur d'un étage. Le règlement 652-C a été approuvé à l'assemblée publique des personnes habiles à voter, dûment convoquée et tenue en la Salle du Conseil de la Ville d'Outremont, le 24 août 1970, à 19 h. Tous intéressés sont invités à se rendre au bureau du Secrétaire-trésorier de la Ville d'Outremont. DONNE en la Ville d'Outremont, le 31 août 1970. PIERRE FAIVRE Secrétaire-trésorier

CITE DE BEACONSFIELD SOUMISSIONS TRAVAUX NO 111: Construction d'Égouts Sanitaires, Egouts de Surface, Conduits d'eau, Routes, Acotements et Fossés dans Partie des Lots Originiaux 2 et 3 et Partie de l'Avenue Brighton (Lot 20) Des soumissions incluses dans des enveloppes blanches scellées, adressées comme ci-dessus, dérivées en personne ou par la poste, et adressées au Gérant, Cité de Beaconsfield, Beaconsfield, Québec, seront acceptées à l'Hôtel de Ville, 303 boulevard Beaconsfield, Beaconsfield, Québec, jusqu'à 12:01 P.M. H.A.E., vendredi, le 11 septembre 1970. Chaque soumission devra être signée par le soumissionnaire avec son adresse d'affaire et sera accompagnée d'un chèque certifié, payable à la Cité de Beaconsfield, Beaconsfield, Québec, pour dix pour cent (10%) du montant de la soumission. Les soumissionnaires peuvent se procurer du Secrétaire-Trésorier, à l'Hôtel de Ville, 303 boulevard Beaconsfield, Beaconsfield, Québec, les plans et devis et tous autres documents relatifs aux dix travaux, sur dépôt de \$50.00 en argent ou sous forme de chèque payable à la Cité de Beaconsfield, Québec. Les soumissions reçues après 12:01 P.M., H.A.E., vendredi, le 11 septembre 1970, ne seront pas acceptées et seront retournées aux soumissionnaires sans avoir été ouvertes. La Cité de Beaconsfield se réserve le droit d'accepter n'importe laquelle soumission ou de rejeter une ou toutes les soumissions s'il était jugé par elle qu'il en serait de son intérêt. Pierre Lebeau Secrétaire-Trésorier Cité de Beaconsfield Hôtel de Ville 303 boulevard Beaconsfield Beaconsfield, Québec.

CITE DE MONTREAL-NORD ELECTIONS MUNICIPALES DU 1er NOVEMBRE 1970 AVIS AUX CORPORATIONS, SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET ASSOCIATIONS Les corporations, les sociétés commerciales et associations sont aussi inscrites sur la liste électorale si elles sont portées au rôle d'évaluation en vigueur dans la municipalité, depuis au moins douze mois avant le 1er septembre de l'année où se tient l'élection, comme propriétaires ou locataires d'un immeuble imposable ou comme locataires d'un magasin, d'un comptoir, d'une boutique, d'un bureau ou d'une place d'affaires, pourvu qu'elles aient payé leurs taxes ou redevances municipales exigibles au 31 décembre précédent; elles votent par l'entremise d'un représentant autorisé à cet effet par une résolution du conseil d'administration dont copie doit être déposée au bureau du greffier de la municipalité entre la date de la publication de l'avis de l'élection et le 3 octobre suivant. Ce représentant doit, au moment de voter, être majeur, posséder la citoyenneté canadienne et être employé, administrateur ou membre de la corporation, société commerciale ou association au nom de laquelle il vote. DONNE sous mon seing à Montréal-Nord, ce premier (1) jour du mois de septembre, mil neuf cent soixante-dix (1970). LE PRÉSIDENT D'ELECTION, RENE BERGERON, c.a.

CITE DE MONTREAL-NORD AVIS DU PRÉSIDENT D'ELECTION ANNONÇANT L'EPOQUE ET LE LIEU FIXES POUR LA PRÉSENTATION DES CANDIDATS, LE JOUR DE L'OUVERTURE DU SCRUTIN ET LA NOMINATION DE SON SECRÉTAIRE D'ELECTION. Je donne avis aux électeurs de la Cité de Montréal-Nord que la présentation des candidats pour les charges de maire et de conseillers pour ladite Cité aura lieu à la Salle du Conseil, 11211, rue Hébert, dans la Cité de Montréal-Nord, le vingt-cinquième (25) jour du mois d'octobre, en l'année mil neuf cent soixante-dix (1970), entre midi et deux heures de l'après-midi, et que, dans le cas où le scrutin deviendrait nécessaire et serait ouvert de la manière prescrite par la loi, ce scrutin sera ouvert le premier (1) jour du mois de novembre dans l'année mil neuf cent soixante-dix (1970), depuis neuf (9) heures du matin jusqu'à six (6) heures de l'après-midi dans chacun des arrondissements de votation; et que j'ai nommé Henri Fortin, commis, 4148 rue De Castille, Montréal-Nord, mon secrétaire d'élection. DONNE sous mon seing à Montréal-Nord, ce premier (1) jour du mois de septembre, mil neuf cent soixante-dix (1970). LE PRÉSIDENT D'ELECTION, RENE BERGERON, c.a.

suites de la première page

LE FRAP

tion du service.
L'unilinguisme français, dans le monde du travail en général et au niveau de l'administration municipale, le droit de grève aux policiers, la disparition de l'escouade anti-émeute, l'abolition graduelle des tarifs du transport en commun, la reconnaissance du taxi comme service public et la création d'une régie du taxi, le principe de la municipalisation du sol urbain, la rédaction d'un bail-type pour protéger les locataires, autant de propositions qui ont reçu l'assentiment des délégués et figureront parmi les priorités du FRAP.
Plus de 50 propositions majeures avaient été préparées par les équipes de

recherche du FRAP à l'intention des congressistes en vue de constituer éventuellement un programme électoral du parti. La procédure retenue pour les assises prévoyait que les délégués, divisés dans divers ateliers-thèmes, dégageraient 4 propositions principales par thème afin de les soumettre à l'approbation de l'assemblée plénière hier.

La ratification en séance plénière constitue, d'après les statuts du FRAP, la consécration d'une proposition comme priorité politique du mouvement. Les autres formules approuvées au niveau de l'atelier mais non soumises à la plénière pour alléger la procédure ne sont pas considérées comme prioritaires mais feront quand même partie du programme du parti. Ces propositions "secondaires" seront rendues publiques dans quelques jours.
Signalons encore d'autres faits saillants du programme du FRAP.

• Transport

- 1- la priorité au transport en commun sur l'automobile, priorité se répercutant sur le choix des investissements d'infrastructure;
- 2- prolongement du métro et amélioration de la qualité du service d'autobus;
- 3- élimination progressive de l'automobile comme moyen de transport dans le centre-ville;
- 4- pour l'immédiat, gel du prix des

billets et gratuité à l'intention des personnes âgées, des étudiants, des assistés sociaux et des chômeurs.

• Logement

- 1- rénovation intégrale par quartier des secteurs déteriorés de la ville;
- 2- participation des citoyens à tous les niveaux à l'élaboration des programmes de construction de logements et à la gestion des ensembles ainsi créés;
- 3- extension de la juridiction de la Régie des loyers à tous les logements sans exception;
- 4) reconnaissance de la négociation collective des locataires avec un propriétaire.

• Structures administratives

- 1) participation de représentants de comités de quartiers à la planification du développement global de la région de Montréal au sein d'un Office du Plan municipal;
- 2) création de comités de planification de quartiers;
- 3) introduction de la représentation proportionnelle aux élections pour le conseil municipal;
- 4) création par le conseil municipal de commissions d'étude permanente sur chacun des services municipaux; 5) augmentation du salaire des conseillers de façon à rendre le poste "à plein temps".

Le congrès du FRAP aura été une manifestation de travail sérieux et de discussions parfois épuisantes par des participants se recrutant surtout dans les sphères des jeunes travailleurs, des étudiants et des syndiqués. La question de la municipalisation du sol urbain a de loin été celle qui a suscité le plus de débats. L'assemblée plénière, après avoir approuvé des modalités d'application de ce principe, a malgré tout été forcée de revenir sur ses décisions à cet égard devant la confusion que l'idée de municipalisation du sol entraînait chez les congressistes. Finalement seul le principe d'appropriation du sol a été retenu.

Les interventions n'ont pourtant pas manqué d'humour à certains moments. Ainsi, un délégué a déridé l'assistance en signalant que si le budget de la police de Montréal continuait de grossir, le nombre de policiers atteindrait un point tel que bientôt, comme on le disait jadis des vocations religieuses, chaque famille de la métropole pourrait se vanter d'avoir au moins un policier.

L'ensemble des débats a permis de constater la présence d'une minorité agissante radicale, pour qui par exemple la notion d'entreprise privée devait être en tout temps rejetée, mais cette faction n'a pas tenté de se manifester au niveau de l'élection des cadres. Ce qui fait qu'en fin de journée dimanche, lorsque vint le temps de désigner les

membres du secrétariat permanent du FRAP, il n'y eut aucune contestation aux 7 postes en jeu et le vote n'a consisté qu'à endosser ou à rejeter le nom du candidat unique dans chaque cas. A l'exception du vice-président, tous les élus au secrétariat occupaient déjà leur fonction à titre provisoire depuis la naissance officielle du FRAP en mai dernier. Le vice-président sortant M. Emile Boudreau, n'a pas sollicité un renouvellement de mandat pour des raisons de disponibilité, ce qui ne l'a pas empêché d'être très actif au congrès.

Les élus au secrétariat permanent sont: le président, M. Paul Cliche; le vice-président, M. Robert Lacaille; le secrétaire, Jean-François Léonard; les responsables à la recherche, Michel Lizé; à la liaison, René Denis; à la formation, Louis Favreau; et à l'organisation, Jean Y. Grenier.

LES TORIES

nement Trudeau, le Canada est devenu la risée du monde entier".

Le Star Phoenix signalait en outre que la réunion qui groupait trente conservateurs des Prairies n'avait pas reçu l'assentiment du parti et que M. Stanfield n'en avait pas été averti. Rejoint en Nouvelle-Ecosse où il passait la fin de semaine, ce dernier a admis n'avoir reçu

ni invitation ni rapport préliminaire traitant de cette réunion. Il a dit cependant qu'il était au courant de cette rencontre et qu'il espérait recevoir un compte rendu de ses résultats.

Le chef des "conjurés" pour sa part, le député de Crowfoot, Jack Horner, fidèle collaborateur de l'ancien chef Diefenbaker et reconnu pour sa ténacité à l'égard du chef actuel M. Stanfield, n'a pas cru bon au cours de la conférence de presse qui suivit la réunion de démentir complètement les rumeurs qui circulaient. Il a plutôt tenté d'expliquer qu'il était normal que l'on discute à l'occasion du leadership. Il s'en tint alors à répéter ce qu'il avait déclaré au préalable, à savoir que les problèmes de l'agriculture dans l'Ouest avaient surtout fait l'objet de discussions.

Le rapport de l'exécutif du parti, dont fait état le Herald de Calgary, serait à la fois plus sévère et plus directement dirigé contre le chef du parti. Le document de 17 pages parlerait même de "nécessité de survivre": ce qui en dit long sur le moral des troupes. A propos du chef, il note que pour recouvrer les votes perdus aux mains des libéraux lors de la dernière élection, il sera de la première importance de créer une image de M. Stanfield le présentant comme un "dirigeant solide et décidé et du véritable chef d'état susceptible de devenir premier ministre".

Carrières et Professions

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

à été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires.

Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 28¢ la ligne agate (14 lignes agates ou pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases postales et de retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi, la veille de la parution.

Telephonnez ou écrivez à:

LE DEVOIR

434 av. rue Notre-Dame, Montréal, Tél. 844-3361


Compétence:

Bernard Lutz

ADMINISTRATEURS DE PERSONNEL
Traitement jusqu'à \$13,800

Monsieur André Gagnon, de la Commission de la Fonction publique, à Ottawa, sera à Montréal les 1er et 2 (mardi et mercredi) septembre 1970.

Les administrateurs de personnel, de Montréal ou d'ailleurs, qui ont une expérience approfondie du recrutement et de la sélection, de la formation et du perfectionnement, des relations de travail, de l'évaluation des tâches, ou de l'administration des salaires et des traitements, et qui voudraient se tailler une carrière passionnante à la Fonction publique du Canada, sont priés de téléphoner au 879-5779 entre 9 h et 16 h 30 pour se prendre un rendez-vous ou obtenir des détails.

 **Fonction publique du Canada**

Administration des programmes, niveau 7:
\$19,084 — \$21,687

Le directeur de la Commercialisation sera chargé de la mise au point et de la direction de la fonction de commercialisation de la région. Ceci exige une étude de la structure des tarifs et de la classification du courrier, ainsi que des relations étroites avec les principaux clients en vue d'améliorer la qualité des services existants et d'en offrir de nouveaux. Le titulaire élaborera et dirigera un programme de recherches permanentes sur la commercialisation centrale et donnera un programme actuel de relations publiques une orientation axée sur les relations avec les clients. Le titulaire aura la responsabilité de toute la publicité relative aux services et au marché, menée dans la région.


Le candidat heureux doit avoir une expérience très étendue dans le domaine de la commercialisation et des ventes, et aura de préférence travaillé dans une industrie de produits de grande consommation ou de service, dont le succès dépendait essentiellement de la qualité des services offerts à la clientèle.

Les candidats doivent posséder les qualités requises en ce qui concerne la connaissance et l'usage de l'anglais et du français.

Les demandes d'emploi et de renseignements seront traitées confidentiellement et devront être adressées à:

LE DIRECTEUR DES EFFECTIFS
MINISTÈRE DES POSTES
CONFÉDÉRATION HEIGHTS
OTTAWA 8 (ONTARIO)
au plus tard le 11 SEPTEMBRE 1970

Référence à rappeler: Concours no. 70-3678.

 **Fonction publique du Canada**

Postes importants pour

INGÉNIEURS • DESSINATEURS ARCHITECTES • ESTIMATEURS

en Electricité • Mécanique • Industriel • Béton armé • Production • Chimie • Projets • Structures • Usine • Machinerie • Civil • Gérant • Marketing • HVAC • Tuyauterie • Charpentes métalliques • etc. ... Postes immédiats et futurs de premier ordre dans les meilleures sociétés canadiennes.

Adressez-vous de suite à: Arthur Kofman, Ingénieur-Conseil, Technical Registry Inc., Alpha Design Inc., 1010 ouest, Ste-Catherine, suite 724, Tél. 866-5414



VENDEUR D'ANNONCES PUBLICITAIRES

Vendeur d'annonces publicitaires expérimenté pour journal hebdomadaire de quartier.

Pour rendez-vous:
351-0130

MAISON D'ÉDITION
REPRÉSENTANT POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC

FONCTIONS:
Visiter les commissions scolaires, rencontrer les professeurs, directeurs, etc., afin de faire connaître nos publications.

QUALIFICATIONS:
Une excellente éducation, une bonne présentation, expérience dans le domaine scolaire si possible.

TRAITEMENT:
Basé sur l'expérience et les qualifications.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae en incluant les références et en faisant mention du salaire désiré.

Écrire à:

Le Directeur du Personnel
Case 1363, Le Devoir.

COMMERCIALISATION/PUBLICITÉ/VENTE
Offre d'emploi

LE POSTE:
Un important éditeur offre un poste de représentant commercial dans une division progressive de son établissement. Le préposé sera responsable de la vente publicitaire et devra traiter avec les directeurs d'entreprises et agences de publicité pour élaborer des programmes de publicité d'envergure. Ses responsabilités lui permettront de mettre à profit son expérience professionnelle tout en bénéficiant d'appointements substantiels. Le poste procure des possibilités intéressantes d'avancement à la direction.

LIEU: Montréal

LE CANDIDAT:
deura être bilingue, dynamique, ambitieux, doué d'un esprit créateur, avoir de l'initiative et posséder une bonne expérience de la vente en général ou de la commercialisation et des relations avec les directeurs d'entreprises. L'expérience de la vente publicitaire directement aux entreprises ou par le truchement des agences de publicité serait souhaitable.

Adresser toute demande d'emploi au:
Directeur du Personnel,
Maclean-Hunter Limitée,
2055, rue Peel, Montréal,
Téléphone: 845-5141

LE COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE TROIS-RIVIÈRES
OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE

FONCTIONS:
Sous l'autorité du directeur des services pédagogiques, le détenteur de ce poste est responsable de l'organisation et du bon fonctionnement de la bibliothèque du Collège.

QUALIFICATIONS EXIGÉES:
1- être détenteur d'une maîtrise en bibliothéconomie
2- posséder une expérience pertinente minimale de cinq (5) années dans l'administration d'une bibliothèque

TRAITEMENT:
Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Adresser demande et curriculum vitae avant vendredi le 18 septembre 1970 à 17 heures au bureau du:

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,
Collège de Trois-Rivières,
3500, De Courval,
Trois-Rivières.

REPRÉSENTANT SÉNIOR
recherché

Les revues nationales Le Magazine Maclean et Maclean's Magazine sont à la recherche d'un représentant bilingue avec expérience de la vente. De préférence il devra avoir des connaissances de la publicité et du Marketing.

Le candidat choisi devra rencontrer les dirigeants d'entreprises et d'agences du public. Un territoire bien établi lui est réservé et la rémunération sera de taille pour le candidat qui répond à nos exigences. Des avantages sociaux plus élevés que la moyenne sont aussi offerts.

Faites parvenir votre curriculum vitae au:

Directeur du Personnel
Maclean-Hunter Limitée,
2055, rue Peel, Montréal,
Téléphone: 845-5141

 **Université Laval**

La Commission Scolaire Régionale de l'Outaouais demande

UN CONSEILLER EN PROGRAMMES ET EXAMENS

Le titulaire devra aviser le Directeur des services à l'enseignement sur toute question relative:

- aux programmes
- aux examens
- aux techniques didactiques.

FONCTIONS SPÉCIFIQUES:
Sous la responsabilité du Directeur des services à l'enseignement, le titulaire devra s'occuper des tâches suivantes:
- examens: élaboration, administration et évaluation;
- programmes: classification des documents, participation au comité de révision des programmes;
- manuels: analyse des manuels, choix des manuels;
- autres tâches: méthodes d'enseignement auxiliaires didactiques, programmes expérimentaux.

TRAITEMENT:
Grade V, minimum \$13,200.

EXIGENCES:
- Brevet d'enseignement du Québec
- Maîtrise en éducation ou l'équivalent
- 5 ans d'expérience dans le milieu scolaire.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande par écrit le/ou avant le 11 septembre 1970 à:

Hervé Sicard,
Directeur des services au personnel,
103, rue Montcalm,
Hull, Qué.

RÉDACTEURS PUBLICITAIRES

Plusieurs agences de publicité sont à la recherche de rédacteurs expérimentés en publicité. Salaire jusqu'à \$15,000. Téléphone 878-3971

R.J. MAUDE & ASSOCIÉS
1010 ouest, Ste-Catherine
suite 1102, Montréal.

JOURNALISTE - SECRÉTAIRE

Jeune homme ayant quelque expérience en journalisme, mise en page, production, pour agir comme secrétaire, attaché de presse et journaliste.

Pour entrevue:
351-0130

La Commission Scolaire Régionale de l'Outaouais demande

UN COORDONNATEUR DES BIBLIOTHÈQUES ET DE L'AUDIOVÉIDÉOTHÈQUE

Le titulaire devra aviser le Directeur des services à l'enseignement sur toute question relative:

- aux bibliothèques;
- l'utilisation du matériel pour fin d'enseignement.

FONCTIONS SPÉCIFIQUES:
Sous la responsabilité du Directeur des services à l'enseignement, le titulaire devra s'occuper des tâches suivantes:
- initier les bibliothécaires à des méthodes identiques;
- travailler en collaboration au choix des volumes;
- initier les responsables de l'enseignement sur l'utilisation du matériel de l'audio-visuel.

TRAITEMENT:
Grade IV, minimum \$11,700.

EXIGENCES:
- Diplôme en bibliothéconomie ou l'équivalent.
- Expérience pertinente de préférence à la fonction précitée.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande par écrit le/ou avant le 11 septembre 1970 à:

Hervé Sicard,
Directeur des services au personnel,
103, rue Montcalm,
Hull, Qué.

COLLÈGE ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
(C.E.G.E.P.)

Offre d'emploi

PROFESSEUR DE PHYSIQUE

à temps complet.

Qualification: Minimum B. Sc.

Faire parvenir curriculum vitae au plus tard vendredi le 4 septembre 1970 à:

Jules Roy, secrétaire général,
C.P. 310,
St-Jean, Qué.
Tél.: 347-5301

ARCHIVISTE MÉDICALE AUTORISÉE

Exigences:
- De préférence avec expérience.

Fonctions:
- Sous la direction de l'archiviste en chef, s'occupera du secteur de la statistique et la rédaction de la correspondance relative à la divulgation de renseignements médicaux.

Salaire:
- Selon l'expérience et l'échelle de salaire en vigueur.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:

 Directeur du personnel
Le Centre Hospitalier de l'Université Laval
2705, boul. Sir Wilfrid Laurier
Québec 10e, Québec.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ recherche

PROFESSEURS DE FRANÇAIS
(Langue seconde)

Enseignement du français au personnel anglophone à Montréal et travaux de recherche en méthodologie.

Les candidats doivent avoir fait des études en linguistique, bien connaître la méthodologie de l'enseignement du français aux adultes et avoir pratiqué les techniques audio-visuelles.

Envoyer curriculum vitae détaillé. Préciser rémunération souhaitée.

Case 1364
Le Devoir

LE SERVICE DU PERSONNEL
est à la recherche de candidats compétents pour les postes de:

a) AGENT DE PERSONNEL

LE POSTE:
Sous directives, effectuer sur place dans les différents services, facultés, départements, des études et des enquêtes concernant le personnel non-enseignant. Plus spécifiquement, ces études porteront sur la détermination des effectifs, les définitions de fonctions, les structures administratives et autres. En outre, cette fonction comportera la surveillance de l'application du système de classification pour le personnel syndiqué.

b) AGENT DE RELATIONS DE TRAVAIL

LE POSTE:
Sous directives, maintenir et établir des relations harmonieuses entre les employés et la direction de l'Université; participer à la préparation et à la négociation des conventions collectives, à la détermination des objectifs de son secteur, à l'établissement et à la coordination des pratiques de l'Université en matière de relations de travail; assister son supérieur dans le règlement des problèmes relatifs à l'application des conventions collectives.

QUALITÉS REQUISES:
Diplôme universitaire de préférence en relations industrielles; quelques années d'expérience dans des fonctions similaires.
Traitement selon la scolarité et les années d'expérience dans la pratique de sa spécialité.

Les candidats intéressés sont priés de s'adresser par écrit en faisant parvenir leur curriculum vitae à:

Le Service du personnel,
Université Laval,
Cité Universitaire,
Québec 10e.

Cité universitaire, Québec 10e